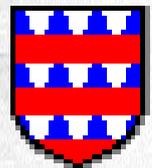




L'Avesnois

*Bulletin
du
Cercle Historique et Généalogique
de
Berlaimont*



<http://www.chgb.org>

Calendrier des réunions :

Les personnes voulant démarrer une généalogie ou l'étoffer peuvent venir nous rencontrer lors d'une permanence au local situé rue Wuibaille Dupont à Berlaimont au-dessus de la cantine scolaire.



Horaires et dates:

Samedis : 4-7, 18-7, 1-8, 5-9, 19-8, 3-10, 17-9 de 14 à 17 heures.

Mercredis: 8-7, 22-7, 5-8, 19-8, 26-8, 9-9, 23-9, 7-10, 21-10, 28-10 de 17 à 19 heures.

Cotisation annuelle 2015:

15 €, couple 20 €.

à régler à l'ordre du Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont

CCP 1508066X

Code IBAN : FR19 2004 1010 0515 0806 6X02 620 Établissement bancaire : LA POSTE

Sommaire :

Éditorial.	Page 3
Nouvelles des nôtres.	Page 3
Nouveaux adhérents.	Page 3
Nouvelles publications.	Page 3
AMAS Ernest.	Page 4
OBRECHIES - Notice Historique.	Page 13
Obrechies dans le Bottin de 1908.	Page 17
L'exécution d'Aristide DEBIONNE.	Page 18
La ruelle des Juifs à Berlaimont.	Page 19
Y a-t-il eu miracle à Prisches (ou bien à Eppe-Sauvage) ?	Page 24
Eppe-Sauvage, l'école des filles en 1908.	Page 28
Les protagonistes du massacre à l'auberge de La Houlette à Roisin.	Page 29
Le laisser passer d'Antoine Joseph MONEUSE.	Page 30
Les complices de MONEUSE.	Page 35
Compte rendu Assemblée générale du dimanche 12 avril 2015.	Page 37
Notre bibliothèque s'étoffe.	Page 46

Éditorial.

Ceux d'entre vous qui sont inscrits sur le groupe ancêtres-en-avesnois ont très certainement remarqué la baisse du nombre de messages échangés.

Qu'ils se rassurent. Contrairement à ce que certains se sont imaginé, ce n'est absolument pas dû à une absence de validation. Ce phénomène est généralisé sur tous les groupes, forums, et rubriques questions-réponses dans les bulletins des associations sans forum. Notre groupe reste l'un des plus actifs.

La richesse des données sur internet est telle que les gens trouvent leurs réponses sans demander.

Ce qui peut faire du tort aux échanges par contre, c'est quand ceux-ci se font en privé.

Souvenez-vous : une question sur le groupe demande une réponse sur le groupe, dans le respect de la loi sur la protection de la vie privée (pas de détails sur une personne née il y a moins de 100 ans si elle n'est pas décédée). Il n'y a pas de risques d'encombrement ou de surcharge.

Profitez bien de vos jardins, le temps est enfin favorable.

Et bonnes vacances à ceux qui partent.

Colette FRANÇOIS.

Nouvelles des nôtres

Décès le 11-3-2015 à Maubeuge de Paulette TAINÉ, veuve de Sidoine VAERMAN, 90 ans, mère de Sonia LELEUX (CHGB 131)

Décès le 20-3-2015 de Solange LAPOULE, 62 ans, épouse de Dominique DUFRANNE (CHGB 528)

Décès le 1-4-2015 à Doullers de René VAINCK, 85 ans, père d'Agnès WILMART (CHGB 484)

Toutes nos condoléances

Nouveaux adhérents

555 RICHARD Pierrette, 1 rue Jean Nicolas Bouchez, 02140 LA BOUTEILLE

Nouvelles publications

115	REC	OBRECHIES	1622-1915	180	23 €	Daniel BLONDEL
-----	-----	-----------	-----------	-----	------	----------------

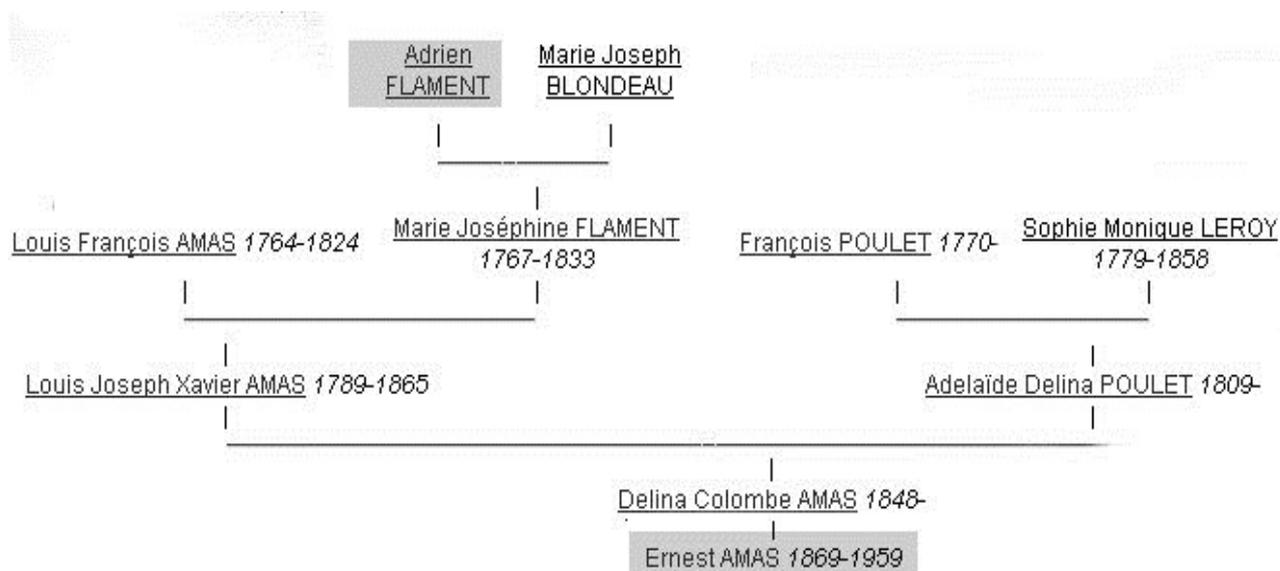
Peintre (1869-1959) Landrecies



Le 1er janvier 1861 à 9 heures du soir, **AMAS Délima Colombe**, célibataire âgée de 20 ans, donne le jour à **AMAS Ernest**, en la demeure de sa mère, **Adélaïde Délima POULET**, veuve de **Louis Joseph Xavier DAMAS**, située au lieu-dit « Sambreton » à LANDRECIES.

AMAS Délima Colombe donnera le jour à un second enfant le 7 août 1894 qu'elle prénommera **Xavier Arthur**.

Ascendance AMAS ERNEST





Son A.A.A grand-père maternel était déjà artiste, peintre et sculpteur.

FLAMENT Adrien Louis (Source Gallica)

« Taisnières-en-Thiérache donna le jour, le 24 août 1734, à FLAMENT (Adrien-Louis), savant artiste, demeuré obscur. Après avoir suivi les cours de l'Académie de peinture et de sculpture à Paris, FLAMENT revint habiter son village natal, dont il fut lieutenant-maire jusqu'à sa mort, en 1777. Mathématicien distingué, il commença, en 1759, un ouvrage très important qui, sous le titre d'Éléments Généraux des Arts et des Sciences, devait contenir l'arithmétique, la géométrie pratique, l'arpentage, la mesure des solides, du toisé, l'architecture, la perspective, la peinture et la gravure. Mais il ne put en finir que le 1er volume, qui comprend 905 pages in-folio, et dont M. MICHAUX aîné a gratifié la bibliothèque de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes. »

La même année le 31 décembre 1879, le célèbre peintre **MATISSE** voit le jour au Cateau-Cambrésis, à quelques kilomètres de Landrecies. Les deux hommes ont décidé de consacrer leur vie aux beaux-arts. AMAS a d'abord étudié à l'école des Beaux-Arts de Lille en 1889, où il obtiendra un 2ème prix de peinture. C'est aussi un contemporain de **Félix DEL MARLE** de Pont Sur Sambre (1889-1952)

AMAS s'inscrit en 1890 à l'École des Beaux-Arts de Paris (à l'intérieur musée du Louvre) et devient un disciple du célèbre peintre, graveur, dessinateur et sculpteur français **Gustave MOREAU** (1826-1898) et de **Luc-Olivier MERSON** (1846-1920) chef d'atelier à l'école des Beaux-Arts de Paris de 1906 à 1911.

L'École supérieure des Beaux-Arts de Paris lui accorde une loge personnelle pour l'aider à préparer en toute liberté le concours artistique du prix de Rome en 1898. Il échouera, mais obtiendra le prix Chenavard en 1900 avec le tableau "Adam et Ève découvrant le corps d'Abel". En 1914, il expose au Salon une peinture animalière « Sous les Tilleuls » qui est achetée par un australien. Fort de ce succès, il décide alors de se spécialiser dans ce genre.



« Sous Les Tilleuls »



« L'Éclaircie »



« L'Inquiétude »



« À L'Ombre »

Son parcours militaire

Il est recensé avec la classe 1889 sous le N° matricule 2118 où il est reconnu 'Propre au Service' avec le degré d 'instruction niveau 3 (possède une instruction primaire plus développée). Exerçant la profession d'artiste peintre, il sera dispensé d'incorporation au titre de l' **Article 23*** car il déclare être élève aux Beaux-Arts de Paris avec certificat à l'appui. La durée du service d'active étant alors de 3 ans.

* Art. 23 :

"...En temps de paix, après un an de présence sous les drapeaux, sont envoyés en congé dans leurs foyers, sur leur demande, jusqu'à la date de leur passage dans la réserve, les jeunes gens qui ont obtenu ou qui poursuivent leurs études en vue d'obtenir un diplôme. Tous les jeunes gens énumérés ci-dessus seront rappelés pendant quatre semaines dans le cours de l'année qui précédera leur passage dans la réserve de l'armée active. Ils suivront ensuite le sort de la classe à laquelle ils appartiennent..."

Il est incorporé au 127^{ème} Régiment de Ligne le 11 novembre 1890 comme appelé sous le matricule 1828. Libéré le 28 septembre 1891, il obtient un certificat de bonne conduite.

Il passe dans la réserve d'active le 1^{er} novembre 1892. Il y fera deux périodes d'exercices au 84^{ème} Régiment d'Infanterie, du 5 septembre au 2 octobre 1893, et du 26 août au 22 septembre 1895.

Il n'est pas tenu d'accomplir les deux années de service dont il a été dispensé, il a obtenu une médaille dans un concours de composition décorative le 5 mars 1894.

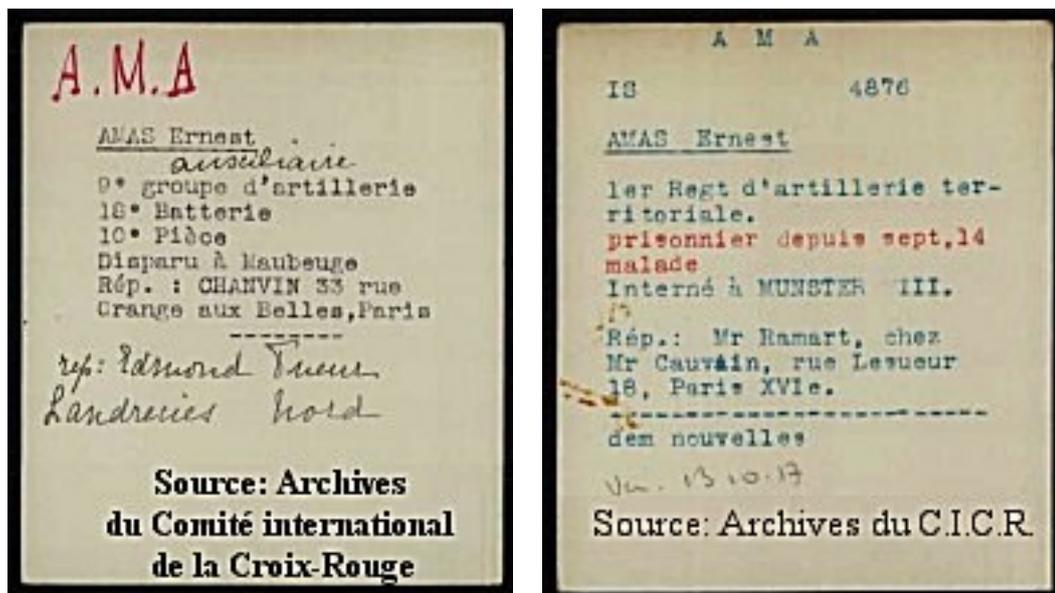
Le 1^{er} novembre 1903, il passe dans l'armée territoriale et effectue une période d'exercices au 84^{ème} Régiment d'Infanterie du 15 au 27 septembre 1905.

Mobilisé le 1^{er} août 1914, au 1^{er} Régiment d'artillerie à pied, il est fait prisonnier le 7 septembre 1914 à Maubeuge. Il est interné à Münster III.

20 AVR 1918

Liste Nr. <u>65</u> <small>(Nr. des Lagers)</small>	Gefangenenliste	Liste Nr. <u>29845</u> <small>(Nr. der Kriegsministeriums)</small>			
<i>Leclercq & Wille</i>	des Lagers <u>FRIEDRICHSFELD</u>	P79864			
abgeschickt vom Lag. am <u>2. April 1918</u>	eingegangen beim St. Min. <i>Deutscher</i> am <u>10. 4. 18</u>	abgeschickt vom St. Min. (N. B.) am <u>20. 4. 18</u>			
Staatsangehörigkeit: <u>FRANZÖSISCHEN</u>					
1	2	3	4	5	6
Efd. Nr.	a) Familienname b) Vorname (nur der Rufname) c) nur bei Russen Vorname des Vaters	Dienstgrad	a) Zampenteil b) c) Komp.	a) Gefangennahme (Ort und Tag) b) c) vorbeigehender Aufenthaltsort	a) Geburtsort u. -Ort b) Adresse des nächsten Verwandten c)
a)	b)	c)	d)	e)	f)
6	<u>AMAS</u>	"	1.	<u>Naubeuge</u>	Landrecies
b)	<u>Ernest</u>	"	Art.	<u>7.9.14</u>	<u>Mme Amas</u>
c)		"	"	<u>Münster 3</u>	<u>Landrecies</u>
d)		"	"	<u>Malincour</u>	<u>Landrecies</u>

Il est rapatrié le 20 avril 1918, rejoint son domicile, 16 impasse du Maine à Paris. et libéré des obligations militaires le 30 novembre 1918.



Il entame une carrière de portraitiste dans la capitale. Les succès qu'il remporte dans cette activité lui valent de devenir sociétaire du Salon des Artistes Français.

Sources: Gallica

**Compte-rendu des travaux de la Société des artistes français (N° 213)
Séance du 15 avril 1914**

Le Sous-Comité prononce l'admission comme sociétaires de :

M. AMAS (Ernest-Gaston), peintre, présenté par MM. Désiré LUCAS et G. SEIGNAC.

Il reçoit le prix Rosa-Bonheur en 1921 pour l'œuvre « Le Repos »



« Le Repos »

Ernest AMAS se marie à Paris XVème le 9 février 1933 avec **DAUDIN Laure Palmyre**, ° le 03 janvier 1879, fille de **Louis Eugène** âgé de 28 ans, scieur à la mécanique et de **BAURET Zoé Flore** âgée de 21 ans, couturière.

Revue n° 277 mai/juin 1922

AVIS

Nous signalons à MM. les Membres de la Sabretache que M. Ernest Amas, artiste peintre, lauréat du Salon, 16, impasse du Maine, Paris, désirerait vendre une collection de dessins qu'il a établis pendant sa captivité en Allemagne et représentant des prisonniers de guerre français et russes.

Nota: La SABRETACHE
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'HISTOIRE MILITAIRE
Association reconnue d'utilité publique

source: <http://gallica.bnf.fr>



Laure DAUDIN

L'impasse du Maine où habitait AMAS au N° 16, était un lieu artistique où résidaient de nombreux artistes qu'il a probablement côtoyés, parmi lesquels : CHAGALL et Marie VASSILIEFF, élève de MATISSE, qui peint en 1917, « Le Banquet de Braque ». Au premier plan MATISSE, prêt à découper une volaille face à Marie VASSILIEFF, le couteau levé, Blaise CENDRARS, casqué avec un moignon, PICASSO un verre à la main, Marcelle, la femme de BRAQUE, MODIGLIANI, les bras levés, qui vient d'arriver à l'improviste à la « cantine » du 21, av du Maine, LÉGER en casquette, Max JACOB, Béatrice HASTINGS, Alfredo PINA, son amant, qui tient un revolver, BRAQUE, le héros du jour revenu du front à la suite d'une blessure à la tête, Juan GRIS, et un inconnu, portant la barbe.



En 1938, la création du musée BOURDELLE oblige les locataires à quitter leurs ateliers. Sans ressources le couple décide de revenir à Landrecies. Ils s'installent au Sambreton chez la mère du peintre, qui se contentera dès lors d'une modeste activité pour une clientèle locale et de quelques ventes de tableaux.

1955 (La VduN)- le couple contemple les œuvres de l'artiste, plus de 300, stockés dans l'ancienne étable de la maison maternelle à Landrecies, il est alors âgé de 86 ans



AMAS fredonnant une chanson de la Belle Époque sous le regard attendri de sa femme.
AMAS présentant son autoportrait peint en 1903



Il décède le 11 août 1959 à Landrecies, il est alors âgé de 90 ans. Son épouse Laure DAUDIN décède le 15 novembre 1964 à Landrecies, âgée de 85 ans.

La ville de Landrecies rendra hommage à Ernest AMAS en lui dédiant un musée inauguré en 2003, dans les locaux de l'hôtel de ville. Ce musée regroupe l'essentiel de ses œuvres.

Les tableaux « La citoyenne Grumiaux » « Adam et Ève découvrant le corps d'Abel » « La Lessive de Benoitte » et « Saint Sébastien soigné par Sainte Irène » (ce dernier étant dans l'église paroissiale Saint-Pierre-Saint-Paul) figurent aux Monuments Historiques.

Un buste en pierre de Soignies de Ernest AMAS sera érigé le 20 octobre 1991 à Landrecies, une œuvre du sculpteur Patrice BEAUPUY de Marly



Le Buste de Ernest AMAS



L'Hôtel de Ville de Landrecies

Un aperçu de la diversité de son talent



Enfant aux quilles



Paysage de Landrecies



La lessive de Benoitte



Bouquet



Nue

Ref :Livret Hôtel de Ville de Landrecies exposition 2001

<http://museesavesnois.voila.net/museelandrecies/museeamaslandrecies.htm>

<http://boulevarddesresistants.hautetfort.com/archive/2012/11/04/ernest-amas-peintre.html>

<https://sites.google.com/site/academiejulian/a/amas>

<http://www.delcampe.net//> & [images.google.com](https://www.google.com)

Alain FRÉMY





D'azur à trois fleurs de lys d'or

1- Généralités :

Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe - Canton de Maubeuge-sud.

Intercommunalité : Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre.

Code postal : 59680 - Code INSEE : 59442

Superficie : 5,45 km² - Population : 259 habitants (2012).

Sigillé : Obrechien(nes)

2- Histoire et Patrimoine :

12ème siècle : OBRECIES - OBRECIIS 1530 : OBRESIE (écrit sur la cloche).

Concernant l'origine du nom, Z. PIÉRART hésite entre deux origines tudesques :

* *obre* = élevé + *chies* (variante de *ghem* = habitation). Soit : *habitations en un lieu élevé* (ce qui se conçoit par le coteau élevé dominant la vallée de la Solre).

* Oberrech : de *ober* = élevé + *rech(t)* = limite. Soit, *hauteur de la limite...*

Une autre source donne le latin *Albericiacum* = domaine de Aubert (Obert - Obrecht...)

Dès le **11ème siècle**, la paroisse est de la collation de l'abbaye de Liessies. Le temporel dépend du Comte de Hainaut.

- **1117**, Baudouin III donne le village, avec octroi de la dîme, au monastère de St Denis-en-Broqueroie, fondé au Nord de Mons par sa grand-mère Richilde. Cet accord passé avec HELGOT, abbé de Liessies, avec la bénédiction de BURCHARD, évêque de Cambrai, est accompagné comme il se doit d'une contrepartie : une rente annuelle de 3 marcs d'argent au profit de l'abbaye. Ce monastère fit partie ensuite de la congrégation Bénédictine d'Affligem (1062) et Grammont (Be).

- **1230**, le Comte de Hainaut cède au monastère la levée de la taille et autres charges, ne gardant que le droit de justice, haute et basse. Concernant ces décisions, comme il en est pour de nombreuses paroisses, des contestations opposeront les moines et les Comtes jusque 1332, date à laquelle un compromis définit le partage des droits seigneuriaux entre le monastère et le Hainaut.

- **1352**, Jean de la MOTTE, abbé de Broqueroie, négocie la revente d' Obrechies pour financer les travaux d'embellissement du monastère... sans succès.



* **L'église**, bâtie de 1524 à 1530. *"... située au milieu du village, elle en occupe la partie culminante. Bâtie par l'abbé de Saint-Denis, elle est consacrée à St Martin, patron de la paroisse. Le chœur, voulu par l'abbé Dom Pierre ROLLIER en 1599, a coûté 1650 livres. Il a été dévasté, ainsi que le village, par les français en 1637, durant les "courses" pour la prise de Landrecies..."*

Les habitants quittent alors les lieux en sauvant l'une des deux cloches, fondue en 1598 et ne reviendront qu'une dizaine d'années après. Cette cloche a été refondue en 1860, puis emportée par les Allemands en 1914-18.

Le clocher date de 1737. L'intérieur renferme une voûte en bois avec poutres sculptées et un confessionnal style Renaissance du XVIIIe siècle, tous deux classés aux MH (PA00107766 - 1934)

* **La nouvelle cense St Denis** : établie en 1658 par les moines de Broqueroie, sur le haut du village, en remplacement d'une ancienne cense, près de la Solre, détruite également par les français, à laquelle était jouté un moulin.

* **Trois oratoires :**

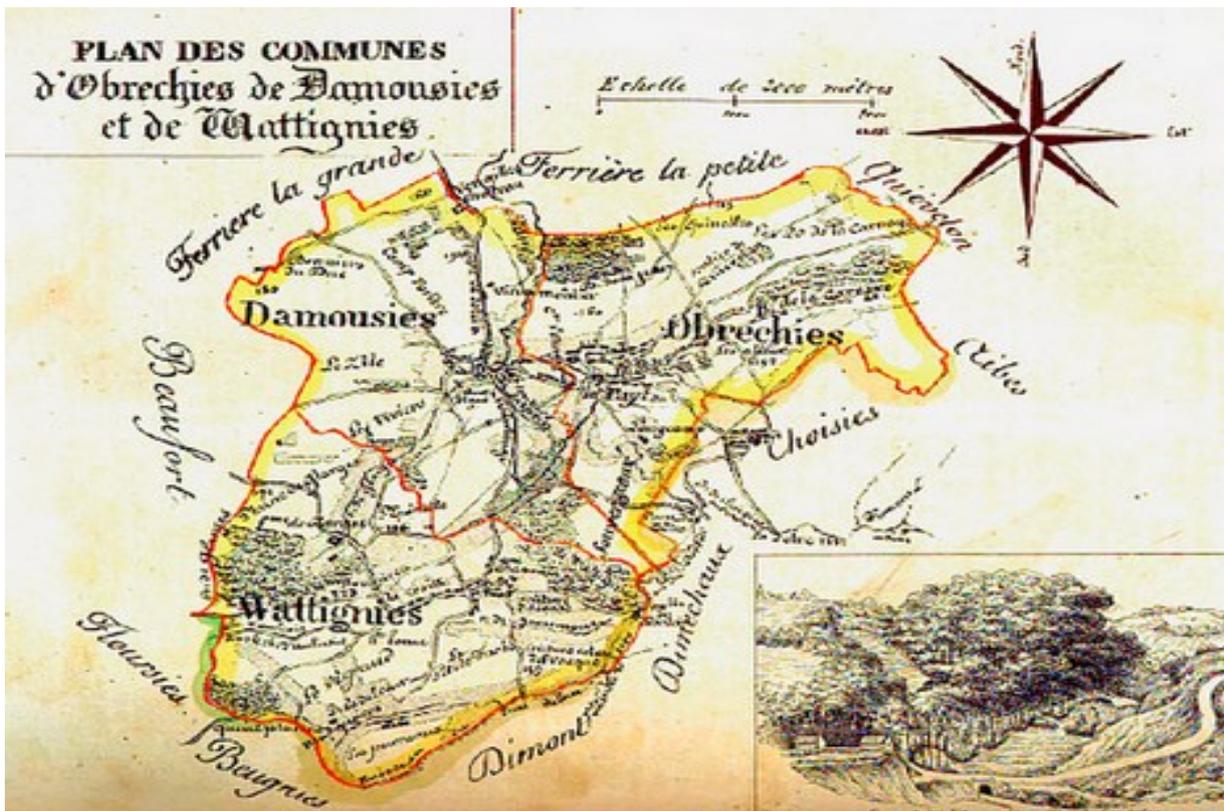
- Notre Dame de Bon Secours - 1846. Contre le mur du 211 de la rue du Fayt.

- St Éloi - 1772 au 303 de la rue du Fayt. *Inscription : St Eloy PPN Baudhuin Legrand fondateur de cette chapelle.*

- Notre Dame d'Affligem - 1738. Souvenir de la Congrégation de rattachement au 12ème siècle. En face de l'ancienne salle des fêtes - Briques recouvertes d'un crépi de ciment. Le socle, la console, le dessus de la niche et le couronnement sont en pierre. La croix fleur-de-lisée a disparu.

* **Une tour**, érigée par les religieux de l'abbaye de Mons en 1777.

* **un tilleul**, sur la place, planté sous la Révolution.



(in Recherches Historiques sur Maubeuge, etc. - Z. PIÉRART - 1851)

- **1793**, "...lors du déblocus de Maubeuge (bataille de Wattignies), les Français firent pleuvoir sur les Autrichiens qui s'étaient réfugiés dans le village, une grêle d'obus qui occasionnèrent un effroyable incendie. En **1817** les Russes, lors du "Camp de Dimechaux et de Souvergeaux", et les Français en **1831 et 1832**, de retour de Belgique furent cantonnés à Obrechies.

À cette occasion, les alentours furent un lieu de grandes manoeuvres.

Les actes d'État Civil ne remontent pas au delà de 1719..."

Le village est traversé par la Solre, et le ruisseau de la Carnoye. Un circuit de promenade passe dans le bois du même nom.

En 1881 on trouve 1 brasserie et 1 moulin à eau.

On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'épeautre, les vesces et le fourrage.

3- Lieu-dit : la Couture Sarrazin : "... la première partie de ce nom vient de ce qu'elle fut les "bruyères d'Obrechies" qui reçurent une culture ; la deuxième a été donnée en mémoire d'un nommé Fusart SARRAZIN qui vivait en 1380 et avait beaucoup de biens en ce lieu..."

deux Bois : le bois privé de Morleux et le bois communal de la Carnoye 55ha.

4- Autres Constructions :

La gare : construite en 1884 sur la voie Maubeuge-Hirson. Déclassée en 1978.

Maréchal-Ferrant : créé en 1920 - Arrêt en 1987.

Brasserie - Malterie : Construite en 1866 - Ne restent que quelques vestiges.

Cidrerie : Créée en 1935. Produisait le "*Cidre royal d'Obrechies*". Arrêt en 1972.



Moulin : Entraîné par les eaux de la Solre, puis par une turbine électrique. Arrêt en 1972.



Sources

- Dictionnaire Topographique - CHEVALIER - 1881.
- Recherches Historiques sur Maubeuge, etc. - Z. PIÉRART - 1851. (Reprises en italique)
- Sites Internet divers.

Gérald COLLET

Obrechies dans le Bottin de 1908.

OBRECHIES, à 15 kil. d'Avesnes – Bureau de poste aux lettres de Ferrière-la-Grande (à 5 kil.) – Poste télégraphique de Ferrière-la-Petite (à 4 kil.). – Halte pour voyageurs de la ligne de chemin de fer à grande vitesse (Colis en gare) du Nord, ligne de Maubeuge à Fourmies (à 238 kil. de Paris). – Gare de marchandises de Ferrière-la-Petite (à 2 kil.). – 230 habit. – *Fêtes communales* : Ascension, dimanche entre 4 et 10 juillet, dimanche le plus près du 11 nov.

<i>Maire</i> :	Boutée (Ed.).
<i>Agriculteurs</i> :	Boutée (C.). – Dutremie (A.). – Thomas -Duvette.
<i>Brasseur</i> :	Boutée.
<i>Charron</i> :	Poussière.
<i>Épicier</i> :	Leprohon-Pecqueux.
<i>Maréchal</i> :	Trichot.
<i>Meunier</i> :	Delhay-Richard.
<i>Sabotiers</i> :	Berceaux. – Quenay.
<i>Tabac (débit de)</i> :	Pecqueux.

Dominique Sallé 228



Source : www.obrechies.fr

L'exécution d'Aristide DEBIONNE.

Extrait du journal d'Angèle MEUNIER qui a passé une partie de la guerre à Berlaimont.

1914.

Mardi 15 décembre

Quelle journée, oh mon Dieu ! Triste et mémorable entre toutes. Vers dix heures du matin on apprend qu'on vient d'arrêter un fermier nommé Aristide DEBIONNE et son voisin, un ouvrier du nom de MACHU, les uns disent que c'est à cause que DEBIONNE n'a pas voulu donner des pommes de terre aux Allemands, d'autres disent qu'en cherchant des pommes de terre les Allemands auraient découverts des armes. Le bruit de cette arrestation se répand bien vite, d'ailleurs on les a vus partir encadrés d'Allemands baïonnettes au canon. On se demande ce qui va se passer. Vers une heure alors que nous finissions de dîner une dame nous arrive toute pâle d'émotion et demande que mon oncle aille trouver le Kommandant car, dit-elle, il a été décidé qu'on va fusiller DEBIONNE.

Nous avons peine à croire pareille chose, mais devant l'assurance de Mme MERCIER nous devons nous rendre à l'évidence. Elle nous dit que le maire vient d'arriver de la Kommandantur où il avait été appelé, avec ordre de prévenir le fossoyeur d'avoir à creuser la fosse du malheureux pour 4 heures et de réunir le conseil municipal pour la même heure au cimetière où aura lieu l'exécution. Nous sommes atterrés.

Mon oncle part bien vite trouver le Kommandant avec le beau-fils de cette dame MERCIER qui parle couramment l'allemand afin de tâcher d'obtenir la grâce du condamné.

En un instant toute la population connaît la triste nouvelle, et tout le monde est glacé d'horreur. Depuis quelques temps déjà on apprenait qu'on avait fusillé à tel ou tel endroit, mais l'impression est loin d'être la même quand la chose se passe dans l'endroit même.

Tout à coup on apprend qu'il n'y a rien eu à faire. DEBIONNE sera fusillé comme on l'avait dit pour avoir gardé chez lui des armes et des munitions. MACHU reconnu idiot sera retardé pour être visité par un de leur médecin. Un moment après on voit poster tout un peloton d'Allemands baïonnettes au canon, les groupes qui se trouvaient sur la rue se dispersent pour rentrer dans les habitations afin de voir sans être vu. On se figure que le malheureux suit mais rien ; quand un moment après débouche une voiture dans laquelle se trouve mon oncle encadré de deux gendarmes, le condamné est au fond de la voiture qui n'est plus déjà qu'un corbillard pour ainsi dire.

Tout le monde pleure à chaudes larmes, personne ne dit rien, c'est une consternation générale. Sitôt le passage de la voiture les groupes se reforment dans la rue, à peine la voiture est-elle arrivée au cimetière qu'on entend une détonation, s'en est déjà fini du malheureux, que le Bon Dieu ait son âme.

Mon oncle revient un moment après, il n'en peut plus d'émotion, il a rempli cet après-midi de bien tristes missions. Il nous raconte qu'il n'a rien pu auprès du Kommandant, celui-ci lui a dit qu'il n'y avait que l'Empereur qui pouvait gracier en pareil cas mais il a autorisé mon oncle à voir le condamné qui était loin de se douter de ce qu'il l'attendait, comme on lui avait dit qu'il serait puni sévèrement il s'attendait à avoir une forte amende. Mon oncle un peu à la fois a dû le préparer à la terrible réalité en le laissant espérer jusqu'au bout. Néanmoins il accepte de se confesser, fait toutes ses recommandations à mon oncle concernant sa femme et ses enfants qui ne savent encore rien.

Il demande aussi à mon oncle de vouloir bien rester avec lui jusqu'au bout. Puis on vient le chercher pour le faire monter en voiture. Il demande où on l'emmène, on lui répond à Berlaimont, mais le long de la route, tout en espérant encore sa grâce, il se rend compte de tout ce qui va se passer et c'est avec un courage héroïque qu'il descend de voiture au cimetière où se trouve une centaine d'Allemands, le maire et quelques conseillers, il donne la main à ces derniers puis embrasse mon oncle en lui demandant de rendre le baiser à ces pauvres enfants qui au

moins, dit-il, ne porteront pas un nom souillé. Puis on lui bande les yeux, il s'agenouille et 6 hommes tirent dessus à 15 mètres. Mon oncle qui venait de faire demi-tour était tellement perdu qu'il nous dit ne pas avoir entendu tirer. Oh les brutes, on ne peut dire ce qu'on ressent pour eux. Quand donc ne les verrons nous plus, ne viendra-t-on pas bientôt nous délivrer, oh si on savait, si on pouvait deviner de l'autre côté des lignes tout ce que nous endurons.

Quelle pénible mission aussi que d'aller apprendre à la pauvre femme et aux enfants qui se figurent que leur mari et père se trouve encore à la Kom., qu'il n'y est plus et qu'il vient d'être fusillé.

Selon le désir du défunt mon oncle est allé avant de revenir leur apprendre l'affreuse nouvelle.

Comment dépeindre cette scène. C'est quelque chose de poignant, son aîné qui est prisonnier parmi les jeunes gens a paraît-il entendu la détonation, mais il ignorait que les Allemands tuaient son père ses camarades lui ayant caché la chose.

Nous rentrons pour le souper mais nous ne pouvons manger, on ne peut fermer l'oeil de la nuit, toujours on se représentait l'affreux tableau, mon oncle surtout en est malade d'émotion.

Mercredi 16 décembre

On est encore sous le coup de la pénible impression d'hier et toute la population est consternée. Et dire qu'il faut malgré tout recevoir chez soi ces bandits et les héberger

Que de terribles journées nous venons de passer nous nous en souviendrons toute notre vie. Ceux qui avaient malgré tout conservé des armes n'ont guère dormi. Je crois que beaucoup ont passé la nuit à décacher et à jeter leurs armes bien loin, car on suppose que les Allemands ne vont pas s'en tenir là et qu'ils vont recommencer leurs perquisitions. D'ailleurs, chose honteuse à dire, il paraît que les lettres anonymes pleuvent à la Kom.

Qui croirait qu'entre Français on pouvait faire des pareilles choses. N'a-t-on pas assez d'un exemple ?

Transcription : *Colette FRANÇOIS*

Ndlr : l'orthographe a été respectée.

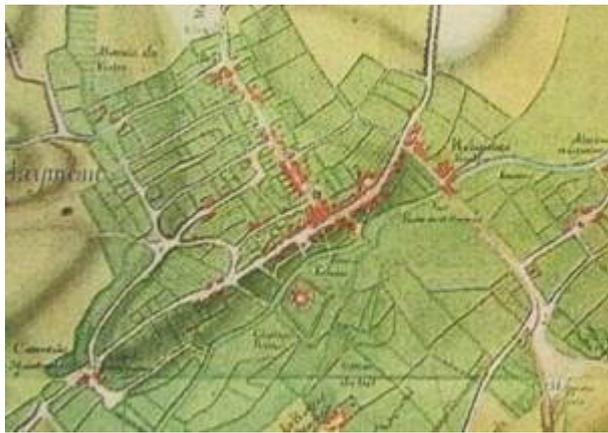
La ruelle des Juifs à Berlaimont.

En aura-t-elle fait couler de l'encre, cette ruelle de desserte de l'arrière des maisons de la rue de l'église !

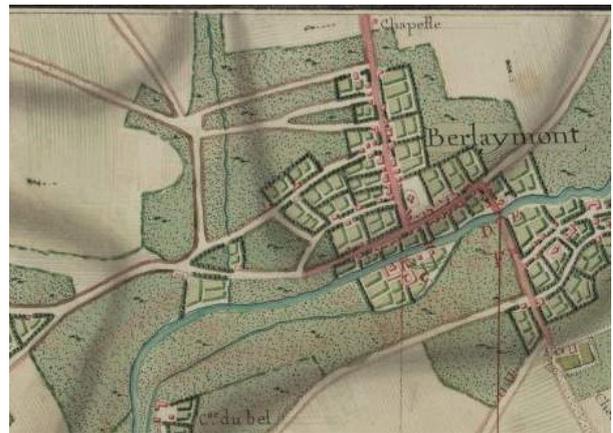
Car elle n'est que ça, une ruelle de desserte, c'est tout.

Pas de ghetto juif, pas de souterrains, pas d'origine moyenâgeuse. Aucun blason au-dessus des portes ou des fenêtres. Aucune pierre un peu spécifique, que ce soit devant ou derrière. Aucune pierre tout court d'ailleurs. Même les caves dont il a été question ne sont pas si particulières : pierre et briques, probablement parfois à étage ou compartimentées, comme il y en a d'autres dans la Grand-rue, la rue Fernand Thomas, la place de la mairie... En outre, que ce soit au Moyen-âge ou à la Renaissance, les caves ordinaires n'étaient pas prévues pour qu'on construise une habitation au-dessus, elles sont donc plus tardives.

Que ce soit sur l'atlas de Trudaine ou sur le plan d'implantation des manœuvres du camp d'Aymeries commandées par le maréchal de Soubise les 19 et 24 septembre 1754, cet îlot d'une dizaine de maisons n'apparaît pas.



Soubise



Trudaine

Dans les deux cas, la rue de l'église est nettement plus large, et bien dans la continuité de la rue du 5 novembre.

Sur le cadastre du Consulat, puis sur les deux cadastres napoléoniens (1812 et 1861), l'îlot est présent ainsi que la ruelle. Neuf maisons construites dans la deuxième moitié du 18^e siècle, la ruelle, leurs jardins.

Les deux plus anciennes maisons de Berlaymont se trouvent dans la grand-rue, celle du prieur et celle du receveur.



Cadastré du Consulat



Cadastré napoléonien

Sur le deuxième cadastre, la ruelle porte son nom. Mais aucune trace dans les comptes-rendus de conseils municipaux.

La dixième maison, le n° 1, apparaît sur les cartes postales du début du siècle dernier. Elle n'est en effet pas dans l'alignement des maisons de la place, ni de celle qui lui fait face au coin de la grand-rue. Elle empiète sur le carrefour qu'elle rétrécit.

C'est la grosse bâtisse blanche, au fond.



collection Pierre LEGRAND

Les deux côtés de la rue de l'église ne sont constitués que de commerces. D'où peut-être ce vocable de ruelle des Juifs attribué à la desserte. Juifs = commerçants.



collection Pierre LEGRAND

Quant aux souterrains reliant le château à l'église, qui passeraient sous la ruelle...

Qu'il y en ait eu entre le château et l'église, pourquoi pas ? Et même certainement. Mais pas des souterrains comme on les imagine, où l'on se déplace à l'horizontale (ou à peu près).

En effet, le château était sur l'autre berge de la Sambre, entre l'île et l'ancienne centrale. Il était relié à l'île par un pont, et un deuxième pont donnait accès à l'autre berge de la Sambre, en contrebas de l'actuelle mairie. L'église se trouvait sur la place.

Or, le château, l'église et une grande partie du bourg ont été détruits en 1643, voir bulletin n° 17. Le château ne sera jamais reconstruit. Et l'église est déplacée à son emplacement actuel.

Donc, des souterrains sous la place, peut-être. Mais sous l'îlot de la rue de l'église, non.

Le carrefour avec la grand-rue est très étroit. Tant qu'il ne s'agit que des carrioles ou des voitures, pas de soucis.

Mais des usines s'installent, s'agrandissent. Pour rejoindre Valenciennes, c'est là que doivent passer les camions, puis les poids lourds avec remorque.

En décembre 1979, une ligne de bus reliant à Maubeuge est créée.

La manœuvre est difficile...

Les commerces commencent à fermer.

La municipalité a alors l'idée de réaménager ce quartier, d'élargir le carrefour et la rue. Il faut pour cela racheter les maisons, ce qui sera fait en 13 ans pour 9 d'entre elles. Elles seront d'ailleurs dans un premier temps, avant ou après rachat, louées à des particuliers, avant d'être déclarées insalubres. (Ma sœur habitait le n° 17. La maison a été achetée par la municipalité dans les années 90, après 94. Il y avait moins d'un mois qu'elle avait été relogée quand le plafond de la chambre est tombé...) Puis que soit pris un arrêté de péril suite à la tempête Xynthia.

Il faut aussi obtenir l'accord pour détruire. A cause du nom de la ruelle, et de cette légende persistante des souterrains, ça ne sera pas facile. Il faudra aller jusqu'aux sondages archéologiques pour prouver l'absence de ces derniers.

Ensuite, le projet de démolition est soumis à l'acceptation d'un projet de reconstruction où le mot « parking » est interdit. En tant que bibliothécaire, j'ai vu le premier projet, car il comportait une médiathèque, sur l'emplacement des n° 13 à 19. Du n° 3 au 9, ce serait une salle des associations. L'emplacement du n° 1 permettrait d'élargir le carrefour, comme il était à l'origine. Le n° 11 n'étant pas racheté, il restait debout. A terme,

y aurait été faite une entrée commune aux deux bâtiments, du côté de la ruelle. Pas de porte donnant sur la rue de l'église.

L'actuelle halte-garderie devenant trop petite, le nouveau projet serait l'extension de celle-ci. Ce qui nécessite pour construire de d'abord acheter le n° 11.

La proximité de l'église classée Monument Historique aura aussi son influence dans toutes les démarches.

Extrait du compte-rendu de conseil municipal du 3-6-2010 :

« **DESIGNATION D'UN ARCHITECTE DU PATRIMOINE EN VUE D'UNE MISSION D'ETUDE ARCHITECTURALE :**

Suite à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, le Conseil choisit à l'unanimité de confier à Monsieur Francky PARENT, une mission d'étude architecturale de l'ensemble immobilier sis entre la Rue de l'Église et la Ruelle des Juifs. »

Pour des raisons de sécurité, l'accord de démolition a fini par être accordé en 2013, sous réserve



de laisser debout la maison centrale.

L'une des toitures s'est d'ailleurs effondrée avant le début de la démolition.

Tout est maintenant en attente...

Pensez-vous vraiment que cet ensemble de bâtiments soit médiéval ?



Essai de reconstitution des commerces de la rue de l'église, côté impair

N° 1 - Début 20^e siècle, c'est le café de la Poste, tenu par L. PLACE jusque 1936.

La même année, le cafetier est Raymond RUIDE, domicilié à cette adresse depuis 1931. Connu en 1944 sous le nom de « café Ruide », c'est là que sera transporté Fernand THOMAS lors de l'incendie de l'église du 2 septembre. Il restera propriété de la famille jusqu'à la fin, par sa fille Paule LEMAIRE. Avant de fermer en tant que café, il était connu sous le nom de « l'Embuscade ».

N° 3 - Les cartes postales montrent l'enseigne d'un coiffeur, qui est sur le pas de sa porte sur certaines.

N° 5 - J'ai le souvenir d'une banque dans les années 80, la Caisse d'Épargne, me semble-t-il. Ce sera ensuite l'Auto-École de Mormal, avant qu'ils ne s'installent en face.

N° 9 - Dans les années 60-70, c'est un bijoutier, M COLSON, à l'enseigne « Au Lys d'Or ». Ils s'installeront par la suite à Aulnoye-Aymeries.

N° 11 - Jusqu'en 1965 au moins, c'est un bureau de tabac, tenu par une dame GODART qui portait toujours une voilette (probablement pour cacher une cicatrice). Renseignement fourni par une personne connaissant sa belle-fille, et souvenir du docteur DECAVEL lors de son arrivée à Berlaimont.

Il y aurait un lien entre cette dame GODART et M PIERARD, chapelier dans cette même rue. Le Ravet-Anceau n'indique pas le numéro.

Je suis arrivée à Berlaimont en décembre 1966. Début 1967, c'est un marchand de bonbons, de « nouveautés » et un fleuriste. C'est là que les enfants, en sortant de la messe, allaient dépenser les sous de la quête, que les garçons achetaient des pétards, et qu'on trouvait nos P4... On allait « chez Rosina ».

L'actuelle propriétaire, sa fille, ne vivait pas là. C'est bien plus tard qu'elle s'est installée avec ses enfants chez sa mère alors veuve. Et elle n'y habite plus depuis déjà quelques années.

La procédure d'expulsion a (enfin !!!) été décidée lors d'un dernier conseil municipal.

N° 13- En 1936, c'est un électricien.



N° 15 - C'était une boucherie chevaline, tenue en 1975 par le couple STIEVENARD-BURETTE.

N° 17 - Fin 70, début 80, l'auto-école MEUNIER.

Dans les années 80, « Au Cours des Halles », tenu par Marcel ANDRE et son épouse Élisabeth VIVEN-ZIO. Il s'installera ensuite en face, « Au Marche d'Élisabeth » (elle est décédée en 1985).

N° 19 - Un café près de l'église, c'est donc le « café de l'église ».

Tenu en 1975 par un nommé MARTEL. Claudine MEUNIER (l'épouse de l'auto-école) le tiendra un moment, avant qu'ils ne s'installent rue Wuibaille-Dupont.

Aucun souvenir du n° 7.

Il y a eu à un moment un fabricant de chaussures, vers le début de la rue, au 3 ou au 5.

Colette FRANÇOIS

Y a-t-il eu miracle à Prisches (ou bien à Eppe-Sauvage)?

La lecture de deux récits hagiographiques consacrés à la vie de Saint Humbert de Maroilles laisse en effet penser implicitement qu'il y a bien eu au VIIe siècle un miracle à Prisches et plus exactement à Linières (1).

De quel miracle est-il question ? Il s'agit de celui d'un cerf qui, poursuivi par un chasseur, vient se réfugier sous le manteau d'Humbert. Bouleversé le chasseur offre alors au religieux de choisir parmi ses biens un domaine et Humbert porte son choix sur Linières.

Rappelons qu'Humbert fut premier abbé de Maroilles dans les années 660-690.

Cet épisode raconté dans deux biographies (2) explique la donation du domaine de Linières peu après l'installation d'Humbert à la tête du monastère.

Cependant les deux versions de la vie de Saint Humbert diffèrent profondément sur la relation du miracle du cerf suivi de la donation de ce domaine foncier.

Avant de les décrire, il nous faut ici apporter deux précisions importantes.

Tout d'abord préciser qu'Anne Marie HELVÉTIUS dans son livre « Abbayes, Évêques et laïques Une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Age (VIIe XIe siècle) démontre avec brio que la première vita fut écrite par un chanoine de l'abbaye entre la seconde moitié du IXe siècle, époque de la transformation de l'abbaye en chapitre et le début du XIe siècle (3). En comparant cette vita à celle de la première vita de Saint-Ghislain, et en

retracant l'histoire de l'abbaye au moment où l'évêque de Cambrai Fulbert entre en possession de l'abbaye jusqu'alors royale, elle situe sa rédaction au milieu du Xe siècle à savoir vers 948-950.

Ensuite JM DUVOSQUEL dans « La vita de Saint Humbert » parvient à démontrer que la seconde vita est l'œuvre d'un moine au moment de la restauration monastique à dater des années 1030-35 (4).

Cette précision quant aux dates de rédaction de ces deux biographies est récente de la part de ces historiens DUVOSQUEL et HELVÉTIUS à savoir respectivement 1972 et 1992.

Elle sera d'une extrême importance pour l'analyse ultérieure de notre exposé.

Revenons à ces deux versions. Que disent-elles ?

Dans la vita prima, tandis qu'Humbert travaille à essarter un champ proche de son monastère (*campum ille cœnobio contiguum*), un chasseur, l'un de ses parents, nommé Odramnus (*quidam venator... qui erat sancti vin consanguineus nomine odramnus...*), poursuit un cerf qui pour échapper aux chiens se réfugie sous le manteau du Saint. Touché de vénération pour Humbert et troublé par cet événement merveilleux, Odramnus aurait dit à Humbert: «Puisque tu es l'ami de Dieu, je te donnerai très volontiers le bien que tu auras choisi parmi ceux que je possède». Ce dernier porte alors son choix sur la *villa Liniacae dicta* qu'Odramnus lui cède aussitôt.

Dans la seconde vita, la formule évasive « Forte accidit ut... », « Il arriva par hasard que... » élude la question de l'endroit où se serait passé le miracle. De plus le chasseur est désigné par l'expression *Liniacensis Dynasta* ou parfois par la formule *Cimacensis Dynasta* (le seigneur de Liniacae ou le seigneur de Chimay).

Que pouvons-nous en déduire ?

Le premier biographe semble très bien renseigné à propos de ce chasseur. Il apporte également une précision sur l'endroit, information que semble ne pouvoir écrire le rédacteur de la seconde.

Posons-nous alors la question de savoir pourquoi ce chanoine des années 950 ajoute ce petit détail relatif à ce champ en cours d'essartage qui se trouve près du monastère alors que l'auteur des années 1030 reste volontairement fuyant sur cette question.

La réponse est simple : faire le rapprochement entre Liniacae et l'ancien nom de Prisches Linières. Le but visé est facile à comprendre : prétendre que l'abbaye possède un domaine à Linières-Lez-Prisches à un moment où ce domaine est encore un alleu.

Or vers 1030, le moine biographe ne peut plus affirmer que l'abbaye possède un domaine à Linières Prisches.

Apportons les preuves à ces assertions.

Déjà en février 870 un acte royal de Charles le Chauve affectant aux chanoines différents biens prélevés sur l'abbaye précisait que Liniacae se trouvait sur le cours de l'Helpe, que ce domaine comprenait huit manses ainsi que ceux qui se trouvaient près de là, à Hulthem : « in villa (Liducanas) super fluvium Hilpra mansos octo et illos qui in Hulthem conjacent censum solventes ... » (5).

Chacun le sait, Prisches n'est sur aucune des deux Helpes, mais sur la Riviérette. De plus un acte de 875 nous fait connaître le nom de cette rivière. En effet parmi les actes les plus anciens des Archives départementales du Nord se trouve un acte privé carolingien de l'Église de Cambrai. (6)

Michel ROUCHE en 1980 en a fait sa transcription. « Le quatre des ides d'août la trente-sixième année du roi Charles, devant le tribunal de Saint-Géry de Cambrai, Henri donne à son fils Warmund une terre et un bois sis à Fesmy, bordés par les terres fiscales de Péronne et de Dorengt ainsi que par la rivière du Fesmy, dans le pagus de Cambrai ».

La Riviérette est donc appelée Rivière du Fesmy et limite au sud l'alleu de Linières.

Par la suite dans les chartes de Fesmy il y aura une autre appellation pour ce ruisseau : le Sambreton.

A ce stade de la réflexion, vous allez rétorquer que le chanoine connaissait parfaitement cet acte du 4 février 870 et pourquoi alors cette judicieuse précision malgré cette connaissance ? Le contexte historique prend ici toute son importance. Fulbert est le nouvel abbé de Maroilles et les relations entre celui-ci et les chanoines sont tendues. La confection de faux actes témoigne de ce contexte. Ainsi un faux acte portant la date du 6 janvier 921 mais confectionné peu après 948 par les chanoines n'a qu'un seul but : convaincre Fulbert qu'une partie de « la mense abbatiale leur avait été concédée à la même époque. » (7). Il en va du même raisonnement dans la rédaction de l'épisode du chasseur de cette vita : incorporer un domaine foncier très proche en faveur de la mense conventuelle des chanoines.

D'autres textes apportent la preuve que l'abbaye de Maroilles ne possédait rien à Linières aux siècles qui nous préoccupent.

La preuve la plus probante est tout d'abord un faux, daté du 5 janvier 921 (8) très probablement rédigé au début du XIe siècle, qui donne les biens détenus par l'abbaye de Maroilles dans un rayon de deux lieux : Linières Prisches n'est pas cité contrairement à Montiniacum qui est la villa de Le Favril.

Ensuite Prisches Lignièrès est un alleu possédé par Amaury de Bérelles qui se fit moine à Liessies et légua au monastère ce qu'il possédait. En effet deux actes corroborent cette affirmation, l'un de 1128 dans lequel Bouchard, évêque de Cambrai confirme les biens de l'abbaye de Liessies et l'autre du 28 mars 1131 qui est une nouvelle confirmation du pape Innocent III. (9)

Enfin en 1158 date à laquelle Prisches est déjà passée aux mains des seigneurs d'Avesnes, la charte de Prisches est très explicite : elle est octroyée par Nicolas d'Avesnes à des hommes libres, ces libéralités faisant de cette communauté un centre attractif. Dans aucun des articles de cette charte-loi le seigneur ecclésiastique de Maroilles intervient ou est cité, preuve qu'il ne possède aucun domaine sur ce territoire. Cette charte libérale et attractive est avant tout une charte de peuplement destinée à concurrencer dans cette région l'abbaye maroillaise.

Signalons en tout dernier lieu que l'abbaye de Maroilles n'a rien possédé à Prisches avant le début du XIIIe siècle et plus précisément avant mars 1218 date à laquelle Jacques de Saint-Omer, seigneur de Prisches, est le premier à soumettre à la dîme, en faveur de cette abbaye, toutes les terres que les lépreux de Linières qui étaient ses sujets pourront acquérir. (10)

La preuve étant faite que l'abbaye de Maroilles n'a rien possédé à Prisches avant le début du XIIIe siècle, efforçons nous maintenant de rechercher les noms de lieux situés sur les deux Helpes, et qui pourraient venir de *Liniacae*. Or justement à Eppe-Sauvage, sur l'Helpe-Majeure, nous trouvons un terroir appelé Linières.

Aussi, la *vita secunda* situe-t-elle *Liniacae* dans le Hainaut et plus précisément, dans le *Templutensis* (11), c'est à dire dans la région comprise entre la Fagne et la Thiérache. (12)

En 1142 (et non 1140), Guéric, abbé de Liessies, obtient de l'évêque Nicolas les autels de Linières et d'Eppe-Sauvage (Elpra) pour être affectés à l'usage de ce monastère (13).

En 1143 une charte cite une ferme de Merlessart située entre la Fagne et la Thiérache, construite par les religieux de Maroilles. (14)

Dans cette charte l'abbé de Maroilles Rodulphe cède cette ferme aux moines de Clairefontaine. (15) Dès l'année 1180 le pape Alexandre III confirme à l'abbaye de Liessies la possession de ses biens : l'autel d'Eppe-Sauvage (Helpe) est cité dans cette longue-liste; Linières n'est plus mentionné (16).

Mentionnons enfin deux dernières remarques sur Linières Eppe-Sauvage : d'une part P Fr CARION propose de voir en Hulthem la forme ancienne d'Ohain. (17) et d'autre part Melsart est encore de nos jours un lieu dit à Ohain. (18)

En conclusion, preuve a été faite que si miracle il y a eu, il s'est alors passé non pas à Prisches mais à Eppe-Sauvage.

Il va sans dire que cette étude est largement tributaire des nombreux travaux qui ont été consacrés à l'histoire ancienne de l'abbaye de Maroilles.

Ce « miracle prischois du cerf » est une légende qui a traversé les siècles et perdue encore aujourd'hui.

Puisse cet article rétablir la vérité historique. N'en déplaise aux Prischois pas de miracle sur leur territoire mais qu'ils se réjouissent : l'intégralité de leur territoire fut tout d'abord un alleu puis celui d'une communauté d'hommes libres, n'ayant pas à lutter comme ses voisins maroillais contre l'abbé, témoignant ainsi de la puissance paysanne prischoise à cette époque.

Notes

(1) Linières est un hameau de Prisches en direction de Grand Fayt situé à environ 5 km au sud est de Maroilles.

(2) Vita prima cartulaire du XVIIIe siècle, A.D.N 11 H 43 f° 59r°-69r°

Vita secunda, J. Ghesquières, Acta Sanctorum Belgii_Bruxelles, 1788, T. IV, pp. 110 et 599.

(3) Anne Marie Helvétius « Abbayes, Evêques et laïques Une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Age (VIIe XIe siècle). Prix d'histoire 1992 Crédit Communal Collection Histoire IN 8 N °92,1994 pages 326 à 330

(4) J M Duvosquel « La vita de Saint Humbert » 1972 page 50 à 53

(5) ADN 3 G 6 N ° 64 Musée 27. Bibliographie : Tessier, Recueil des actes de Charles II Le Chauve, Paris, 1952, T.II pp 238 – 240

(6) Archives du Nord 4 H 25 pièce 189.

(7) Anne Marie Helvétius page 272

(8) JM Duvosquel « le domaine de l'abbaye de Maroilles à l'époque carolingienne » Tome IV 1970-1971 p 20-22. Anne Marie Helvétius « Abbayes, Evêques et laïques Une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Age (VIIe XIe siècle) p 268-269.

(9) J L Boucly « Prisches, son histoire » chapitre V Edition 2005 et lettre personnelle de JL Boucly adressée en 2007.

(10)ADN 11 H 38 Abbaye de Maroilles n°14 folio 64.

(11) J. Ghesquières Vita secunda Humbertis abbatis Maricolensis ed AA.SS.B. cit...p151

(12) Vita sancti Landelini J de Guyse Tome 6 page 372.

(13) Fonds de Liessies à Lille. Cité par Michaux, Notice-historique, p. 171.

(14) ADN Série H 662

(15) Duvivier, Recherches sur le Hainaut ancien (Pagus Hainoensis) du VIIe au XIIe siècle, Bruxelles, 1865, n° CXXII, p. 561-562.p. 561-562

(16) Duvivier, p. 620.

(17) P Fr Carion « Contribution toponymique à l'histoire primitive de l'abbaye de Maroilles » 1999.

(18) Ohain n'est distant que d'une dizaine de kilomètres d'Eppe-Sauvage

Jean Pierre CARRÉ



Eppe-Sauvage, l'école des filles en 1908.



En 1908, l'école des filles sous la direction de Mme DERBOMMEZ

Debout : Rose BERNARD, Joséphine BERNARD, Madeleine BREBION, Marie WATTIEZ, Valentine DERBOMMEZ, Mme DERBOMMEZ (directrice), Yvonne ROBERT, Marcelle PETRIAUX, Elvire PETRIAUX.

Assis : Isabelle LEMPEREUR, Mlle FOULON, Lucie ROBERT, Adèle DOCQUIERT, Mlle DUPONT, Marguerite FOULON, Louise ROUSSEAU, Mlle GUISLAIN, Emilia DONCE, Denise BERTEAUX, Ernestine WATTIEZ, Louise WATTIEZ, Mlle LEMAIRE, Léontine TAQUET, Renelde DELLOYE, Mlle LEMPEREUR, Jeanne FOULON.

Françoise HARTIEL

Rose BERNARD est ma grand-mère, Joséphine sa sœur.

Léontine TAQUET, future épouse d'Edmond COOLBRANDT, est la troisième en partant de la gauche, au tout premier rang.

Colette FRANÇOIS



Les protagonistes du massacre à l'auberge de La Houlette à Roisin.

Les Victimes

Les événements ont eu lieu le soir de la Sainte-Cécile le 22/11/1795.

L'auberge est tenue par **Jean Philippe COUEZ** (né le 10/09/1751 à Roisin) et **Jeanne Joseph BOLVIN** sa seconde épouse née vers 1751 à Preux-au-Sart.

De son premier mariage avec Rosalie FONTAINE, Jean Philippe COUEZ a eu un fils prénommé Jean Philippe né le 08/08/1773, 22 ans, présent ce soir-là. Puis avec Jeanne Joseph BOLVIN il a donné naissance à 12 enfants dont 7 sont présents ce soir là : Marie Joseph (20/06/1779) 16 ans, Renelde François (14/04/1782), 13ans, Marie Séraphine (12/05/1783), 12 ans, Désiré Joseph (22/05/1786), 9 ans, Marie Sylvie (31/12/1793), 19 mois

Le docteur Hubert MOREAU, 64, ans est pensionnaire à l'auberge et est présent ce soir-là.

Les Témoins

En fin de journée, après les manifestations musicales de la Sainte-Cécile, se retrouvent à l'auberge de la Houlette:

- Henri GUMEZ, 31 ans, musicien de profession, natif de Bry, marié à La Flamengrie depuis 4 mois où il réside.

- Jean Baptiste DELHAY (29 ans), tailleur, et Joseph DELHAY (36 ans), musicien de profession, tous deux frères, nés et résidant à Bry

Jean Joseph GODIN (71 ans né à Roisin), cordonnier, et ses fils François Joseph GODIN, 45ans, et Jean Joseph GODIN 40 ans cordonnier, nés à Bry (actes à Eth dont Bry n'est alors qu'un hameau).

Les frères DELHAY et les frères GODIN quittent les premiers et rentrent à Bry.

Vers 22 heures, Jean Joseph GODIN père et Henri GUMEZ quittent l'Auberge.

En sortant, Jean Joseph GODIN qui rentre à Bry prend à gauche tandis que Henri GUMEZ part vers la droite et suit la route de Valenciennes à Bavay vers La Flamengrie.

À quelques centaines de mètres, ce dernier croise un groupe d'une dizaine de "soldats" venant de La Flamengrie qui lui font une mauvaise impression.

Quelques minutes plus tard, Jean Philippe RIBEAUCOURT, 27 ans (né le 24 février 1768 à Saint-Waast) accompagné de sa soeur Marie Eléonore RIBEAUCOURT, 18 ans (née le 24/05/1777 à Wargnies-le-Petit) reviennent par Roisin de chez leur tante Aldegonde Robertine (dite "Albertine") à Quiévrain. Passant par Roisin, ils arrivent à Bry pour rejoindre Wargnies-le-Petit.

Arrivant à Bry, ils tournent à gauche sur la route de Valenciennes à Bavay vers l'auberge de la Houlette. En arrivant au niveau de l'auberge, ils doivent en effet prendre à droite le chemin vers Wargnies-le-Petit à l'angle duquel se trouve l'auberge.

Là, ils rencontrent le groupe de "soldats" qui leur demandent la route vers Valenciennes. Jean Philippe est impressionné par l'attitude des individus, il leur répond qu'ils sont sur la bonne voie et s'éloigne rapidement avec sa soeur. Il a le temps de voir en se retournant que le groupe d'individus contourne l'auberge pour y pénétrer.

Le lendemain matin, **Jean Antoine LIBERT**, tailleur d'habits, 75 ans (né à Eth le 13/01/1729) s'arrête devant l'auberge, où il trouve toutes les portes ouvertes. En y pénétrant, il découvre le massacre. Neuf cadavres sont dans les différentes pièces de la maison, les 8 membres de la famille COUEZ et le Docteur MOREAU.

Les Constatations Légales

Il avertit les élus de Roisin dont ressort l'Auberge qui sont :

- Jean Baptiste MARLIER né le 30/03/1736 à Sebourg, jardinier de profession et Maire de Roisin
- Jean Baptiste DURONSOY, né en 1759 à Roisin, cabaretier et officier public (conseiller municipal)
- Pierre Joseph DESPINOY, né le 19/09/1746 à Flines-les-Mortagne, meunier et officier public
- Pierre Joseph WATTIAUX né le 29/03/1753 à Merbes-le-Château, maître de carrières de pierres et Agent

National (ou plutôt qui l'a été).

Ceux-ci se rendent sur place et au vu du massacre missionnent deux officiers de santé (médecins légistes)

- François WALLERAND né le 09/10/1751 à Denain, domicilié et exerçant à Sebourg,
- Emmanuel CRAPEZ né le 17/04/1756 à Englefontaine, domicilié et exerçant à Wagnies-le-Petit

Ils découvrent des corps mutilés, parfois démembrés, des crânes et des ventres ouverts avec des instruments tranchants: sabres et haches. La multitude des blessures, presque toutes mortelles, dénote de la fureur des assaillants. Voir à ce propos le livre d'Albert JOTTRAND.

Toute la famille COUEZ ainsi que le Docteur MOREAU sont morts. Ces victimes seront enterrées au cimetière de Roisin le lendemain.

Personne ne sera jamais jugé pour ce crime faute de preuves.

Les informations données dans ce document sont tirées d'éléments d'arbres généalogiques reconstitués grâce aux archives à présent disponibles sur Internet et sur les citations de comptes rendus du tribunal de Mons dans son livre par Albert JOTTRAND.

Je remercie Albert JOTTRAND, les Archives départementales du Nord et l'Association généalogique du Hainaut belge pour la mise en ligne des actes sur Internet. Merci également aux internautes amateurs de généalogie. Merci enfin à Colette RABIN-FRANCOIS du C.H.G.B de m'avoir fourni, avant que j'en aie rêvé, l'acte de décès d'Adélaïde MONEUSE.

Orsinval, le 19 janvier 2015

Pascal MASQUELET

Le laisser passer d'Antoine Joseph MONEUSE.

Les élus de SAINT-WAAST

La loi du 14 décembre 1789 - création des communes.

Cette loi définit comment seront gérées les communes.

une élection au suffrage universel élit le Maire (appelé également Agent municipal) pour 2 ans renouvelable une fois. ensuite, un délai de 2 ans est requis avant de se représenter.

le maire et les conseillers municipaux (appelés officiers municipaux) forment le Conseil Municipal. À SAINT-WAAST qui compte moins de 500 habitants, le conseil municipal est constitué de 3 personnes.

Pour certaines délibérations, le conseil municipal constitue un tiers du Conseil Général de commune dont les 2 autres tiers sont des notables élus. À SAINT-WAAST, 6 notables sont donc membres de ce dernier Conseil.

lors des scrutins, un procureur de village est désigné qui veille aux intérêts et recours de celui-ci.

en outre, au plus fort de la Terreur sont créés, le 28 brumaire II, les Agents Nationaux qui veillent au strict respect des lois de la Convention. Cette fonction sera dissoute le 28 germinal III en raison des abus de pouvoir dont feront preuve certains agents.

Au vu des signatures qu'ils apposent dans les registres d'état-civil de SAINT-WAAST, le premier des maires est **Jean Baptiste DECROUE** jusqu'en décembre 1792.

En décembre 1792, Jean Baptiste DECROUE est remplacé par **Félix BRUNO**. Un des officiers municipaux est Félix Joseph COLMANT. Deux des notables élus sont Timothée CAPPELIEZ (voir acte du 27 fructidor II) et Michel GRA (voir acte du 29 vendémiaire III). Félix BRUNO sera maire jusque fin frimaire III

Au cours de ces 2 mandats, **Jean Louis DELAMOTTE** est Agent National (acte du 1er nivôse III). Et **François Joseph HURREAU** est procureur de village (acte de décès du 18 prairial III)

En début de mandat de **Félix BRUNO**, Antoine MONEUSE qui avait disparu revient à SAINT-WAAST et fait déjà parler de lui (attaque d'un rémouleur à Roisin en Nivôse II, agression à ONNAING le 11 thermidor II, agression du Docteur BEUGNIES à CIPLY en brumaire III). Les élus d'un petit village où tout se sait ne peuvent pas l'ignorer.

C'est cependant cette équipe municipale, à laquelle s'adjoignent 2 notables, qui produit le laisser passer de MONEUSE en toute fin de mandat, juste avant les élections de fin frimaire III.

A compter de fin frimaire III, Jean Baptiste DECROUE est élu Maire. Durant son mandat se déroulent le massacre de la Houlette à Roisin (1er frimaire IV) pour lequel MONEUSE sera arrêté puis libéré faute de preuves, l'attaque du Moulin de ROMBIES (26 nivôse IV), l'attaque de la ferme CAVENAILLE à DOUR (9 thermidor IV). MONEUSE fait alors l'objet d'un mandat d'amener (vendémiaire V), ce qui n'empêche pas l'attaque du receveur des charbonnages à ELOUGES (1er brumaire V), du Château des Mottes à FEIGNIES (10 brumaire V), du Notaire LEHON à VILLE-POMMEROEUL (20 brumaire V). Le 23 pluviôse V, MONEUSE est arrêté définitivement.

Mi floréal V, le procès de MONEUSE est en cours d'instruction à MONS, les nouvelles élections conduisent **François Joseph HURREAU** aux fonctions de maire. Cela est étonnant car les citoyens de SAINT-WAAST connaissent tous les crimes dont est accusé Antoine Joseph. Même si François Joseph HURREAU n'est que son beau-père, son crédit devrait être largement entamé auprès de la population. Sauf si les habitants de SAINT-WAAST, soit votent sous la pression, soit ont pour MONEUSE une sympathie exceptionnelle.

François Joseph HURREAU sera maire jusqu'à pluviôse VI (7 mois), au moment où MONEUSE déjà condamné à mort à MONS est transféré pour un nouveau procès à DOUAI. Son mandat qui devait durer 2 ans a été écourté. A-t-il démissionné ou l'a-t-il été?

La succession de François Joseph HURREAU sera assurée par **Jean Louis DELAMOTTE** suite à de nouvelles élections.

À propos des 5 élus signataires municipaux du laisser passer :

Le document est contresigné par M LESAIGE après examen des signatures des élus et notables qui attestent de la bonne moralité du récipiendaire.

Ils signent F BRUNO Maire, Joseph COLMANT officier municipal, DELAMOTTE agent national, CAPPELLIER Notable, GRA, notable.

Seul DELAMOTTE n'est pas issu du village. Ancien soldat de l'armée de Bourbon, originaire de BRIENNE - SUR-AISNE, il a épousé Augustine BOEZ à SAINT-WAAST le 07/11/1786.

Les autres se connaissent depuis toujours.

On peut s'interroger sur les conditions de délivrance du laisser passer de MONEUSE :

- Pourquoi ce document a-t-il été établi en toute fin de mandat de Félix BRUNO (à quelques jours près) comme s'il y avait urgence avant le nouveau scrutin et un éventuel changement de personnes?
- Une généalogie succincte (voir ci-dessous) montre les liens entre certains des signataires de ce document. Ce ne sont pas de véritables liens familiaux (la loi l'interdit), mais des liens par alliance. Ainsi, Timothée CAPPELIER a pour beaux-frères Félix COLMANT et le frère de François Joseph HURREAU.
- de 1790 à 1800, c'est une toute petite équipe qui a dirigé le village durant 10 ans, en s'échangeant éventuellement les postes.
- Ils étaient amis comme en témoignent certains actes :
 - ° Au mariage de Martin MONEUSE, le 5 brumaire VI, Félix BRUNO et Timothée CAPPELIER sont choisis comme témoins (François Joseph HURREAU est maire).
 - ° le 15 vendémiaire VI, Jean Louis DELAMOTTE est témoin au mariage du frère de Timothée CAPPELIER
 - ° le 2 brumaire VI Timothée CAPPELIER est témoin de naissance d'un petit-fils de Michel GRA

En outre, Jean Baptiste LECERF - non signataire du laisser passer - qui a été officier municipal (voir acte du 18 prairial II) est le neveu de Jean Baptiste DECROUE, maire pendant 6 ans entre 1790 et 1800, et aussi le beau-frère de Timothée CAPPELIER comme Félix Joseph COLMANT et Constant Jph HURREAU (frère de François Joseph HURREAU). On peut penser que la municipalité, à l'époque, était une affaire de famille.

Tous ces éléments ne constituent nullement une preuve mais un faisceau d'indices. Dire qu'ils étaient tous complices serait exagéré, cependant, il serait également naïf de penser qu'ils ont tous signé le document avec une totale confiance sur la moralité de MONEUSE.

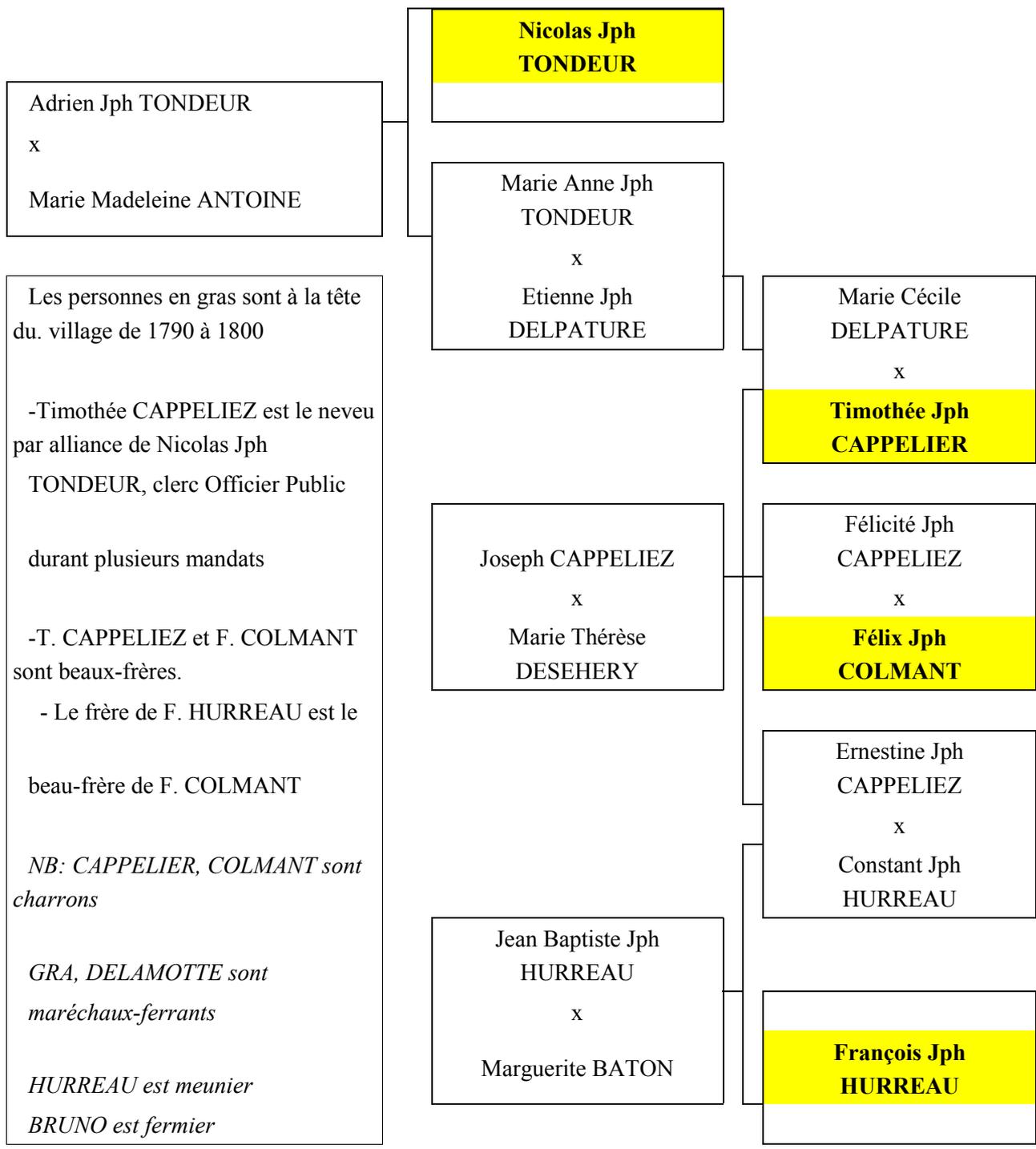
Un an après le retour d'Antoine MONEUSE à SAINT-WAAST, quand ils délivrent le sésame, ils ont eu le temps de connaître ses allées et venues, de voir son style de vie, d'avoir une idée de sa moralité.

- Ont-ils été dupes ? Même François HURREAU son beau-père?
- Ont-ils été complices ? Et avaient-ils un intérêt à cela ?
- Ont-ils signé par amitié pour François HURREAU ou sous la contrainte ?

En cette époque troublée, la faim, l'appât du gain, l'absence d'une police digne de ce nom a certainement favorisé des comportements laxistes. Les conséquences ont été lourdes dans les années qui suivirent.

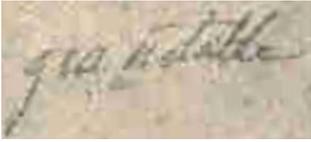
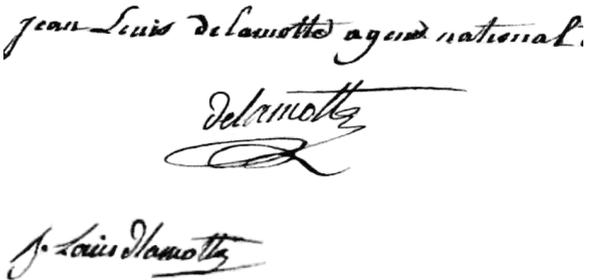
	16 décembre 1794	
	Liberté	Egalité
	République française une et indivisible	
	Municipalité de Waast Les Vallées Canton	
	de Bavay District du Quesnoy, Département	
	Du Nord	
	Laisser passer Le Citoyen Antoine Joseph	
*moneuse	* dudit St Waast les Vallées de cinq pieds	
	Cinq pouces, cheveux et sourcils noire chatain	
	nez long, bouche ordinaire, menton un peu	
*porter	long et lui * aide et assistance au besoin	
	allant dans l'intérieur de la république française	

Délivré à Vaast les Vallées le Vingt Six
 frimaire L'an troisième de la République
 française une et indivisible
 Bruno maire Joseph Colmant off.mpl
 vu au comité de dLamotte Agent National
 surveillance de vallées
 ce 27 frimaire 3eme année
 république Cappeliez notable
 pour J B Deca... Gra Notable

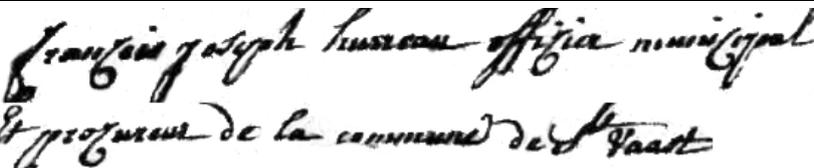
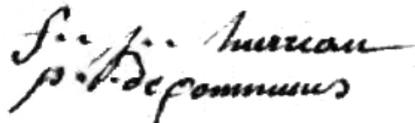


ARBRE SUCCINCT DES RELATIONS FAMILIALES DES ELUS DE SAINT-WAAST DE 1792 A 1800

Les 5 élus signataires du Laisser passer de MONEUSE

Signatures sur le laisser passer (26 frim III)	Signatures sur les actes d'état civil à Saint-Waast-la-Vallée
	
F Bruno Maire	Acte Décès du 8 Brumaire III (agit là comme officier public). Il quitte ses fonctions de maire le 1er nivôse III. C'est Jean Baptiste DECROUE qui le remplace jusqu'à mi floréal V.
	
Joseph Colmant off. Mpl	Acte décès du 01/02/1793
	
Cappelier notable	Témoin acte décès du 27 fructidor II (1794)
	
Gra notable	Acte naissance du 26 frimaire VI Acte de décès du 29 vendémiaire III
	
Delamotte agent national (oublie du "e" de Delamotte). Les agents nationaux sont dissous le 28 germinal III	Acte décès du 1er nivôse III et du 24 fructidor II (où il omet le "e") Jean Louis DELAMOTTE deviendra maire du village à la démission de F.J HURREAU fin pluviôse VI

Les fonctions exercées par Francois Jph HURREAU, beau-père de Antoine Jph MONEUSE

Francois Jph HURREAU agent (maire) de mi floréal V à fin pluviôse VI	Francois Jph HURREAU procureur de Saint-Waast acte de décès du 18 prairial III
	 

Pascal MASQUELET.

Les complices de MONEUSE.

Alexandre BUISSERET

Son père s'appelle aussi Alexandre est fils de fermiers, né à Frameries le 03/01/1739 il se marie à Frameries le 10 mai 1759 avec Marie Thérèse LAMBERT.

De cette union naîtront 12 enfants dont Charles Joseph en 1759 à Frameries, puis à Genly où le père exerce la profession de censier et cabaretier : Constant, Marie Françoise, Anne Christine, Marie Philippe Joséphine de 1761 à 1766 et Alexandre Joseph fils le 12 septembre 1767 à Genly également.

Ensuite, le père déménage à Epinois près de Binche où naissent encore six enfants de 1769 à 1778 ; Amélie, Amélie Joseph, Philippe Joseph, Amand Fidèle, Amélie Joseph, Augustin Joseph.

Enfinement, il revient vivre à Frameries où on trouve trace de ses enfants vivants.

Alexandre Joseph BUISSERET, le fils, épouse Marie Augustine LIENARD le 20/08/1787 à Eugies où elle est née et avec qui il aura 3 enfants nés à Frameries: Félicité Joseph (1788), Marie Antoine (1789) et Pierre Alexandre (1791).

Alexis Joseph MICHET

Il est le quatrième enfant de la famille, à Fayt-le-Franc, de Philippe Joseph MICHET et de son épouse Marie Françoise PREVOST, qui en compte six.

La fratrie est ainsi constituée : Marie Joseph (1746), Pierre Joseph (1747), Philippe Joseph (1749), Alexis Joseph (14/06/1750), Jacques Joseph (1753) et Félix (1758).

Aucune trace de mariage n'est trouvée dans le village pour ces 6 enfants.

Jacques Barthélémy SAUSSEZ

Son père, Jacques Barthélémy également, charbonnier, né en 1740, se marie à Dour le 12/04/1763 avec Marie Marguerite LAURENT, c'est à Dour que naîtront leurs 6 enfants : Marie Victoire (1764),

Jeanne Marguerite (1765), Jacques Barthélémy (22/04/1771), Augustin Joseph (1774), un enfant mort-né (1780), Marie Alexandrine (1783)

Ses père et mère décéderont à Dour en 1794, respectivement à 53 et 56 ans

Jacques Barthélémy SAUSSEZ, premier lieutenant de MONEUSE sera emprisonné, condamné à mort et exécuté avant ses comparses.

François CIRIEZ

C'est le cinquième des 8 enfants de Jean Joseph CIRIEZ, marié à Blaugies le 17/11/1750 avec Marie Catherine LANNOY. Ils sont natifs et habitent Blaugies.

Ils ont 8 enfants : Marie Thérèse (1752), Angélique Joséphine (1754), Jean Joseph (1755), Marie Augustine Joséphine (1756), François (12/02/1759), Marie Agnès (1762), un enfant mort-né (1764), Marie Joseph (1766).

François CIRIEZ né le 12/02/1759 à Blaugies épouse à Aulnois le 14/10/1777 Marie Thérèse MATHIEU et vit à Aulnois. Avec elle il a 4 enfants de 1778 à 1789. Après le décès de sa femme en 1790, il épouse en secondes noces Joachime CAMBIER le 06/10/1791 à Eugies. Il a avec celle-ci quatre autres enfants de 1792 à 1796 à Eugies.

Il sera capturé à Pâturages et emprisonné le 12 ventôse V (01/03/1797)

Jean Joseph TROIGNON

C'est le sixième enfant d'une fratrie de douze. Sa famille vit à Beaudignies depuis plusieurs générations.

Son père, Paul, épouse Marie Thérèse PARISY avec qui il aura 11 enfants : Jean Baptiste (1745), Marie Joseph Constance (1746), Jean Paul (1747), Martine Caroline (1749), Marie Joseph (1750), Jean Joseph (01/03/1752), Pierre Joseph (1754), Adrien Joseph (1754), Marie Thérèse (1756), Albert Joseph (1758), Anne Joseph (1759).

Jean Joseph TROIGNON épouse Marie Anne BASSEZ et s'installe à La Flamengrie où il exercera les professions de tisserand, marchand de tabac, garde des bois (à Preux-au-Bois). De leur union naîtront 5 enfants entre 1778 et 1791.

Arrêté et emprisonné à Mons le 5 Frimaire an IV (25/11/1794) avec MONEUSE suite au massacre de La Houlette, il ne sera pas libéré contrairement à MONEUSE au cours de l'enquête et décèdera le 3 ventôse IV (21/02/1796) en prison dans des circonstances troubles, à l'âge de 32 ans.

C'est probablement de chez lui que sont partis les membres de la bande à MONEUSE qui ont perpétré le massacre de la Houlette

Nicolas, Félix et François GERIN

La famille GERIN est originaire de Cibly. Le grand père, Jean François a épousé Catherine LIBERT avec qui il a notamment deux fils: Guillaume (1735) et Jean Pierre (1741)

- Guillaume a épousé Marie Marguerite COLIN et leur deuxième fille Marie Thérèse GERIN sera l'une des maîtresses de Antoine MONEUSE avec qui elle aura un fils : Jean Baptiste GERIN (né le 25/12/1792 à Cibly).

Marie Marguerite COLIN témoignera contre Nicolas GERIN, son neveu et contre MONEUSE à qui elle a refusé la main de sa fille en raison de sa réputation.

- Jean Pierre y épouse Marie Thérèse CARLIER le 01/06/1767. A Ciply ils auront 12 enfants : Marie Waldetrude (1768), Jean Baptiste (1770), Félix Joseph (12/06/1771), François Ignace (1773), Nicolas Joseph (06/12/1775), Jean Pierre (1778), Marie Joseph (1779), Antoine Joseph (1782), Amélie Joseph (1785), Philippe Joseph (1790), Charles Joseph (1792)

- Nicolas Joseph GERIN dit "Jean Pierre" dit "le caillau" (le caillou), troisième lieutenant de MONEUSE sera guillotiné avec lui à Douai le 30 Prairial an VI (18/06/1798) à l'âge de 23 ans.

- Félix Joseph GERIN qui a participé aux méfaits de la bande est capturé à Péronnes le 5 germinal V (24/03/1797). Il sera condamné à 6 ans de détention. Evadé, et faute d'être retrouvé, il sera finalement déchu de ses droits de citoyen mais nul ne le reverra.

- François Ignace GERIN sera également membre de la bande

Pierre François FRANCOIS

Ses parents, Charles Joseph FRANCOIS et Marie Joseph JACOB vivent à Roisin et ont eu 5 enfants : Pierre François (1765-1765), Pierre François (né le 20/10/1766), Marie Claire (1768), Fidèle Joseph (1769) et Jean Baptiste (1770)

Pierre François FRANCOIS dit "la mouche" se marie à Roisin le 16/11/1790 avec Marie Pélagie Joseph SPITTAL originaire de Villers-Pol avec qui il aura 2 enfants en 1793 et 1794. Il sera le deuxième lieutenant de MONEUSE

Pascal MASQUELET.

Compte rendu Assemblée générale du dimanche 12 avril 2015.

9h30 : accueil des participants à la mairie de Maroilles

10h : début de l'assemblée

Assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2014

Ordre du jour :

- rapport moral et d'activité
- vote du rapport moral
- rapport financier
- vote du rapport financier
- élections au sein du CA
- questions diverses

Ouverture de la séance à 10h.

Sont inscrits : 178 adhérents (dont 2 non votants)

18 sont présents - 71 ont donné pouvoir - soit 89 présents et représentés (50,57% des votants)

Aucun quorum n'étant exigé, l'AG peut se tenir.

Étaient invités : M.le maire de Maroilles et M.le Président du Cercle Historique de Maroilles, qui se sont excusés ; ainsi que M. le Président du Cercle Historique de Bavay.

Rapport moral et d'activité

En 2014, l'Association comptait 206 adhérents.

En 2015, elle en compte 194, dont 16 nouveaux. 14% n'ont pas réadhéré.

Répartition des adhérents :

66 sont du Nord dont 50 en Avesnois (5 à Berlaimont), 108 des autres départements.

17 en Belgique, 1 en Italie, 1 en Angleterre, 1 au Maroc.

Local

Il y a eu 59 ouvertures du local avec le passage de 336 personnes, soit une moyenne de 5,7 personnes par permanence.

Le local est toujours commun avec le Cercle de Néerlandais.

Les nouvelles lois concernant les personnes à mobilité réduite font que nous allons devoir quitter le local (accès par un escalier métallique extérieur) Le déménagement est en suspens, la municipalité n'a rien à nous proposer dans l'immédiat qui nous permettrait l'installation de notre matériel et de la bibliothèque.

Des frais sont à prévoir, la bibliothèque comportant des placards qui devront donc être remplacés par des armoires.

Si nous devons partager le nouveau local avec une autre Association, la totalité des armoires-étagères devra être remplacée par des armoires fermant à clé, et il faudra prévoir du mobilier supplémentaire pour stocker les « fournitures de bureau » qui tiennent de la place.

Nouvelles publications : Damousies, par Daniel BLONDEL. Avesnelles en 3 volumes par Michèle TESTELIN.

La prochaine sera Obrechies.

Morts pour la France : Boussières-sur-Sambre par Thérèse TROUILLET, La Longueville par Alain FREMY, Bettrechies par Colette FRANCOIS.

Hors série : Chroniques locales volume 4 par Gérald COLLET, Recueil d'histoire locale volume 2 (collectif CHGB)

Ventes : Baives (les 3 volumes), Bas-Lieu (4 exemplaires), les couples de Beaufort, Dimont, les couples de Dourlers, Etrœungt (les 2 volumes), les couples de Féron, Larouillies (les 2 volumes), Liesies (les 6 volumes), Quiévelon, Rainsars (les 2 volumes), Solre-le-Château (les 8 volumes), Vieux-

Mesnil (les 2 volumes).

Dimont 14-18.

Pour une relecture de Wattignies, Chroniques locales (les 4 volumes), la vie quotidienne à Etrœungt.

Sorties en mairies : la fin de Hecq (Colette et Alain), Wagnies-le-Petit (Annie et Agnès), le complément de Saint-Rémy-du-Nord (Colette et Thérèse), le complément de Dimont (Daniel).

Il y a toujours des dépouillements à prendre.

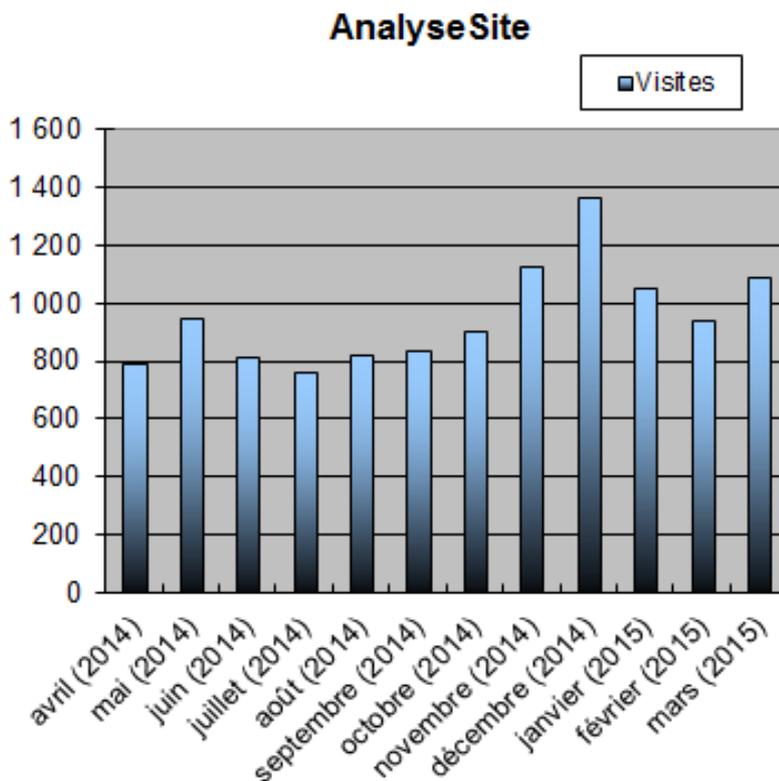
Site internet :

* Le site www.chgb.org est administré par **Jean-Luc PIGOT**.

Depuis le 1^{er} octobre 2013, le CHGB est hébergé chez OVH, pour un coût annuel de 28,56 € TTC, nom de domaine compris. À ce jour nous n'avons pas rencontré de problèmes.

Les statistiques présentées sont établies à partir du 1^{er} avril 2014 jusqu'au 31 mars 2015. (Hors base de données).

Nb Visites-Pages vues-Visiteurs période 01/04/2014 – 31/03/2015



Avril 2014 - Mars 2015	Visites	Pages vues	Visiteurs
avril (2014)	792	1 432	612
mai (2014)	952	1 722	726
juin (2014)	816	1 631	662
juillet (2014)	765	1 379	608
août (2014)	826	1 587	634
septembre (2014)	837	1 634	658
octobre (2014)	903	1 839	693
novembre (2014)	1 125	2 266	833
décembre (2014)	1 367	2 804	1 000
janvier (2015)	1 054	1 964	816
février (2015)	945	1 617	745
mars (2015)	1 094	2 173	839
Total	11 476	22 048	8 826

Les visites représentent le nombre de sessions individuelles initiées par l'ensemble des visiteurs de votre site. Si un internaute est inactif sur votre site pendant au moins 30 minutes, toute activité ultérieure sera considérée comme une nouvelle session. S'il quitte votre site, et y accède de nouveau moins de 30 minutes après, une seule session est comptabilisée.

Une page vue est définie comme l'affichage d'une page de votre site faisant l'objet d'un suivi grâce au code de. Si un visiteur actualise la page après l'avoir consultée, une page vue supplémentaire est comptabilisée. Si un internaute accède à une autre page et retourne ensuite sur la page d'origine, une seconde page vue est enregistrée.

TOP 5 des Pages les plus consultées période 01/04/2014 – 31/03/2015

Les pages les plus consultées hors page d'accueil sont dans l'ordre,

- *le dernier bulletin,*
- *l'ensemble des bulletins,*
- *les parutions,*
- *le forum,*
- *les numérisations.*

Téléchargements période 01/04/2014 – 31/03/2015

1. L'Avesnois n° 1 664 téléchargements
2. Le bulletin d'adhésion 341 téléchargements
3. L'Avesnois n° 34 167 téléchargements
4. L'Avesnois n° 35 121 téléchargements
5. L'Avesnois n° 36 95 téléchargements
6. L'Avesnois n° 37 77 téléchargements
7. L'Avesnois n° 24 53 téléchargements
8. L'Avesnois n° 33 42 téléchargements
9. L'Avesnois n° 11 37 téléchargements
10. L'Avesnois n° 23 36 téléchargements

Expoactes

RAPPORT 2014/2015 - FRÉQUENTATION EXPOACTES

Généralités Expoactes

187+1(ass.) adhérents Internet au 14 Mars 2015

2014	2015(mars)
<div style="background-color: #f9e79f; padding: 5px; border: 1px solid #ccc;"> <p>Statistiques</p> <p>479.987 actes dont : 210.666 Naissances/Baptêmes 139.700 Mariages 116.462 Décès/Sépultures 13.159 Actes divers</p>  </div> <p style="text-align: center;">479 987 actes</p>	<div style="background-color: #f9e79f; padding: 5px; border: 1px solid #ccc;"> <p>Statistiques</p> <p>502.402 actes dont : 225.671 Naissances/Baptêmes 141.011 Mariages 122.442 Décès/Sépultures 13.278 Actes divers</p>  </div> <p style="text-align: center;">502 402 Actes</p>

Dernières Mise à jour depuis 01/2015

FERRIERE-La-PETITE, °, x et † de an XI à 1812 de Jacques CAUDRY

GUSSIGNIES: ° et † de 1830 à 1850 de Pierre LEGRAND

ENGLEFONTAINE: x de 1737 à 1798, de Lilyane DUMONT

42 Morts au Lazaret d'HAUTMONT : de COLETTE

FERRIERE-La-PETITE °, x & † de 1813 à 1822 de Jacques CAUDRY

187+1(ass) adhérents Internet au 14 Mars 2015

Statistiques audience



Sessions

18 818



Utilisateurs

6 445



Pages vues

310 591



Pages/session

16,50



Durée moyenne des sessions

00:10:10



Taux de rebond

15,78 %



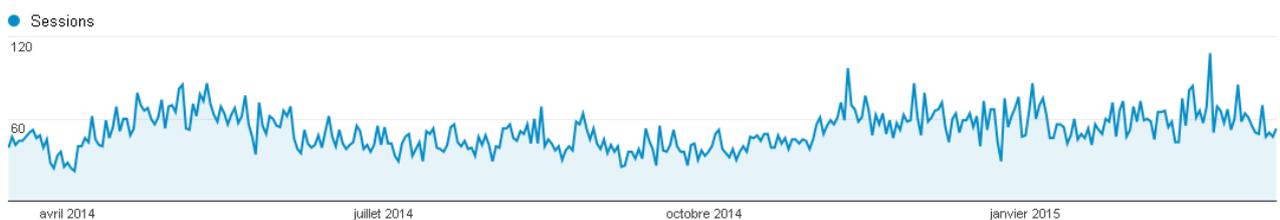
% nouvelles sessions

33,70 %



15 mars 2014 - 14 mars 2015

NOMBRE DE VISITES 14/032014 au 15/03/2015



Récapitulation et comparaison

NOMBRE DE VISITEURS

en 2014/2015= **18 818 visites**

en 2013/2014= 14 529 visites

en 2012/2013= 16 821 Visites

NOMBRE DE PAGES VUES

en 2014/2015 = **310 591 pages**

en 2013/2014 = 321 858 pages

en 2012/2013 = 293 940 pages

Passage de 20 points/jour à 40 points/jour en 2013

Pour éviter les aspirateurs de sites
Blocage IP si plus de 20 pages/minutes ouvertes

REPARTION GEOGRAPHIQUE

Pays	Sessions	% Sessions
1.  France	16 645	 88,45 %
2.  Belgium	1 458	 7,75 %
3.  Spain	207	1,10 %
4.  Portugal	132	0,70 %
5.  United States	52	0,28 %
6.  Morocco	44	0,23 %
7.  Russia	35	0,19 %
8.  Switzerland	33	0,18 %
9.  Canada	32	0,17 %
10.  United Kingdo	31	0,16 %

Bulletin :

Le bulletin est désormais plus représentatif de la partie Histoire.

N'hésitez pas à envoyer des articles. Ceux-ci doivent être enregistrés en « point doc ». Pas de docx ou odt, pour des raisons de compatibilité de versions de logiciels.

Pas plus de 6 à 8 pages, de préférence rédigés en Times New Roman, police 12, encre noire.

Groupes Yahoo

Il y en a deux, attention à ne pas les confondre.

Ancêtres-en-Avesnois est ouvert à tous, même aux non adhérents. Il est indépendant du CHGB. Ne pas y envoyer de messages ne concernant pas les non adhérents (comme les codes du bulletin, les problèmes de connexion à expoactes, etc)

CHGB-infos : on n'y traite pas de généalogie, il est réservé à usage de gestion : pouvoirs, infos, etc...

N'oubliez pas que certains adhérents ne sont pas sur "Ancêtres", et qu'il y a aussi des non internautes.

Conseils pour les groupes :

- pour répondre à un message, cliquez sur « répondre », ne créez pas un nouveau message. N'effacez pas le message auquel vous répondez.

- Pensez à **nettoyer** vos messages. Laissez uniquement la partie à laquelle vous répondez, pas des enfilades à répétition des mêmes textes. Ne laissez pas non plus les pubs, que ce soit yahoo ou les anti-virus.

Sorties 2014

L'URAG à Liévin, Escaudœuvres et Lille.

Salon du livre à Etrœungt.

Châteaux de Jenlain et de Voyaux à Eppe-Sauvage.

Inauguration des travaux de l'église d'Aymeries avec pose de la plaque offerte par le CHGB.

Au mois de Septembre se tient le Salon d'Escaudœuvres. Il faut s'inscrire dès à présent. Un appel aux volontaires est lancé pour plus de renseignements contacter Colette.

Le bilan moral et d'activité est adopté à l'unanimité des voix.

Nous invitons Sébastien CAVERNE, président du CHB, à nous présenter sa nouvelle Association d'histoire locale à Bavay, Louvignies-Bavay et Buvignies.

Bilan financier

Le bilan financier établi par Marcel BIÉRENT, trésorier, est présenté par la présidente.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité des voix.

Élections au sein du CA

Le vote à main levée puis groupé est proposé et retenu à l'unanimité par l'assemblée.

Membres sortants : Marie-Claude FAGOT, Marcel BIERENT.

Marie-Claude qui a quitté la région ne se représente pas.

Candidats : Marcel BIERENT, Chantal HOMOLA

Marcel et Chantal élus à l'unanimité.

Questions diverses :

1- Subvention :

Une proposition, débattue au cours du CA préparatoire à l'AG, a reçu un avis favorable, à l'unanimité des membres présents : *Le CHGB n'a, depuis sa création, jamais fait appel au Conseil Général (devenu Conseil Départemental), ni au Conseil Régional pour solliciter une subvention concernant son matériel informatique et l'installation d'une ligne Internet. Compte tenu du nombre d'adhérents il a été envisagé la rédaction d'une lettre de demande de crédits pour l'année 2016.*

La Présidente fait remarquer que la demande est subordonnée au changement de local, c'est-à-dire de la place disponible et de la sécurisation des lieux, éléments sans lesquels aucun achat ne peut être envisagé. Elle rappelle que l'installation d'une ligne Internet est soumis à un accord de la mairie, accord qui a été systématiquement refusé depuis 10 ans au CHGB.

La proposition, mise au vote, reçoit un avis favorable à l'unanimité des voix.

2- La Présidente signale que le CHGB est régulièrement invité à participer à des salons. Certains sont assez proches, comme Généalogie-Aisne, le Pays de Condé, Escaudain.

Faute de personnes volontaires pour le déplacement (il faut venir chercher le matériel au local, préparer le stand et le tenir, généralement deux jours), nous n'y participons pas.

Cela s'avère préjudiciable pour le CHGB pour le salon d'Escaudœuvres organisé par l'URAG dont nous faisons partie ; les deux autres Associations de l'Avesnois y sont présentes.

Projets 2015

Tout est soumis au changement de local.

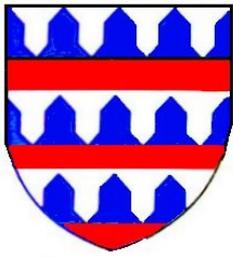
Fin de séance à 11h55.

Le pot de l'amitié est servi, suivi pour ceux qui l'ont souhaité, d'un repas à " l'Auberge du Moulin des Prés " à Maroilles.

À l'issue de ce repas, une visite guidée de Maroilles est proposée.

Notre bibliothèque s'étoffe.

Titre	Auteur	Côte
Racontez l'histoire de votre famille	GUIDOU Gwen	BIBLIO
Maroilles, l'arc de triomphe de la place verte	Société historique de Maroilles	BIBLIO
Hautmont et son abbaye	MINON	BIBLIO
Histoire des provinces françaises du Nord, tome 1	DESMULLIEZ Janine, MILIS Ludo	BIBLIO
Histoire des provinces françaises du Nord, tome 2	PLATELLE Henri, CLAUZEL Denis	BIBLIO
Avesnes-sur-Helpe et ses environs	DEFOSSEZ Michel, DELLEAUX Henry, LOMPRET Claude	BIBLIO
Quesnoy (histoire du)	GILOTEAUX Paulin (abbé)	BIBLIO
Etroeungt, ancienne terre franche et baronnie d'Etroeungt en Hainaut	PIERRET Calixte	BIBLIO
Journal d'un Bourgeois de Maubeuge avant, pendant le siège et l'occupation allemande (1914-1918)	DUBUT-MASION Georges	BIBLIO
Wargnies le Petit 1737-1792		CD
Wargnies le Petit 1793-1812		CD
Wargnies le Petit 1813-1832		CD
Wargnies le Petit 1833-1862		CD
Wargnies le Petit 1863-1892		CD
Wargnies le Petit 1893-1922		CD
Wargnies le Petit 1923-1940, Saint-Rémy-du-Nord 1933-1940		CD
Familistère de Guise, une utopie réalisée		BIBLIO

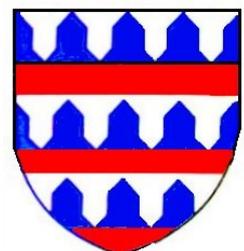


Conseil d'administration du CHGB

Président d'honneur :	Christian DECAVEL
Présidente :	Colette RABIN-FRANCOIS
Vice président :	Jean-Luc PIGOT
Trésorier :	Marcel BIERENT
Secrétaire:	Annie LEMAIRE Sonia LELEUX
Membres :	Alain BALLIGAND † Gérald COLLET Alain FREMY Alain GUEREZ Chantal HOMOLA Pierre LEGRAND Thérèse LOCOCHE † Thérèse TROUILLET Agnès WILMART

Responsables de Commissions

Archives Départementales :	Alain GUEREZ
Bibliothèque :	Colette RABIN-FRANCOIS
Relation Presse :	Colette RABIN-FRANCOIS
Permanence :	Pierre LEGRAND Colette RABIN-FRANCOIS
Matériel :	Colette RABIN-FRANCOIS
Verriers d'Europe :	Benoît PAINCHART
Bulletin de liaison :	Gérald COLLET Jean-Luc PIGOT
Internet :	Alain FREMY Jean-Luc PIGOT
Parution :	Colette RABIN-FRANCOIS





C.H.G.B



<http://www.chgb.org>